



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LES IMPACTS ÉCOSYSTÉMIQUES ET LA GESTION DES POPULATIONS DE PINNIPÈDES

Rapport du Comité permanent des pêches et des océans

Ken McDonald, président

DÉCEMBRE 2023
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

LES IMPACTS ÉCOSYSTÉMIQUES ET LA GESTION DES POPULATIONS DE PINNIPÈDES

Rapport du Comité permanent des pêches et des océans

**Le président
Ken McDonald**

DÉCEMBRE 2023

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

PRÉSIDENT

Ken McDonald

VICE-PRÉSIDENTS

Mel Arnold

Caroline Desbiens

MEMBRES

Lisa Marie Barron

Richard Bragdon

Serge Cormier

Brendan Hanley

Ken Hardie

Mike Kelloway

Robert J. Morrissey

Rick Perkins

Clifford Small

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Charlie Angus

Taylor Bachrach

Blaine Calkins

Martin Champoux

Dave Epp

Nathaniel Erskine-Smith

Andy Fillmore

Matthew Green

Tom Kmiec

Hon Mike Lake

Viviane Lapointe

Branden Leslie

Wayne Long

Heath MacDonald

Larry Maguire

Kristina Michaud

Marc G. Serré

GREFFIERS(IÈRES) DU COMITÉ

Geneviève Dubois-Richard

Thomas Bigelow

Christine Sing

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Natacha Kramski, analyste

Alexia Lagacé-Roy, analyste

Marlisa Tiedemann, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les impacts écosystémiques et la gestion des populations de pinnipèdes et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
LES IMPACTS ÉCOSYSTÉMIQUES ET LA GESTION DES POPULATIONS DE PINNIPÈDES.....	5
Introduction.....	5
Les populations de pinnipèdes au Canada.....	7
Les pinnipèdes de la côte Est.....	8
Les pinnipèdes de la côte Ouest.....	11
Les pinnipèdes de l'Arctique.....	16
Les impacts des populations de pinnipèdes.....	16
Sur la côte Est.....	19
Sur la côte Ouest.....	22
Dans les régions arctiques.....	24
Les données scientifiques sur les pinnipèdes.....	25
Les activités scientifiques récentes.....	25
Les lacunes en matière de connaissances.....	26
Vers une augmentation de la chasse durable aux pinnipèdes.....	32
Les captures actuelles de pinnipèdes.....	34
Les produits dérivés des pinnipèdes.....	39
Intensifier la chasse au phoque sur la côte Est.....	40
La chasse au phoque à des fins commerciales.....	40
La chasse au phoque à des fins personnelles.....	41
La création d'une chasse aux pinnipèdes à des fins commerciales sur la côte Ouest.....	42
Les infrastructures pour la chasse aux pinnipèdes.....	43
Les obstacles à la vente de produits dérivés des pinnipèdes.....	44
L'éducation et la sensibilisation.....	45
L'accès aux marchés.....	47

<i>La Marine Mammal Protection Act</i> des États-Unis.....	49
L'interdiction d'importation et de vente à l'intérieur de l'Union européenne.....	51
Accroître l'accès aux marchés étrangers.....	52
Les répercussions des interdictions d'importation et des perceptions négatives sur les collectivités autochtones, rurales et côtières.....	54
Les pinnipèdes et la réconciliation	56
Conclusion	57
La science à Pêches et Océans Canada	59
Gestion.....	60
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	63
ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES	67
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	69
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	71

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que la chasse aux pinnipèdes continue de se pratiquer de manière éthique, sans cruauté, durable, spécifique à chaque région et financièrement avantageuse, et qu'elle soit soutenue par un programme de certification et d'adhésion qui reflète ces valeurs et prévoit des sanctions sévères en cas de non-respect. 57

Recommandation 2

Que tous les ministères fédéraux concernés travaillent avec les gouvernements provinciaux afin de promouvoir l'utilisation maximale de la ressource prélevée au moyen de la transformation et de l'harmonisation de la chaîne d'approvisionnement. 58

Recommandation 3

Que le MPO revoit et, au besoin, actualise ses mécanismes de financement, comme le Fonds des pêches de l'Atlantique, et cherche des occasions de travailler avec des partenaires financiers pour soutenir le renforcement des capacités dans l'industrie canadienne du phoque. 58

Recommandation 4

Que le Canada mette rapidement en place un programme pangouvernemental pour faire la promotion nationale et internationale de la chasse aux phoques éthique, sans cruauté et durable pour rétablir la réputation des chasseurs de phoques canadiens afin d'éliminer les obstacles au commerce international et améliorer la perception du public à l'égard de la chasse aux pinnipèdes comme ressources. 58

Recommandation 5

Compte tenu des préjudices économiques et culturels subis par les peuples autochtones à cause des campagnes de désinformation sur la chasse aux pinnipèdes et de l'interdiction par l'Union européenne de l'importation sur son territoire de produits canadiens dérivés des pinnipèdes qui en a résulté, que le gouvernement du Canada prenne toutes les mesures possibles pour rétablir l'accès aux marchés étrangers comme geste de réconciliation économique et culturelle..... 58

Recommandation 6

Que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent pour mettre en place des règles et des règlements pratiques sur la chasse aux phoques qui facilitent l'entrée dans l'industrie de chasseurs de pinnipèdes, de même que l'accès à des infrastructures de récolte et de transformation, ainsi que l'obtention d'une couverture d'assurance pour les navires et des campagnes promotionnelles pour assurer la viabilité de l'industrie..... 58

Recommandation 7

Que l'on lance des programmes de promotion des produits dérivés des pinnipèdes (aliments, produits de fourrure, suppléments nutritionnels, etc.) auprès de la population canadienne et sur les marchés étrangers, en mettant l'accent sur les avantages de ces produits dans le cadre des initiatives du Canada en matière d'aide étrangère..... 59

Recommandation 8

Que l'on mette en œuvre des programmes favorisant la transmission intergénérationnelle des compétences en matière de chasse au phoque ainsi que le développement des compétences pour les chasseurs professionnels..... 59

Recommandation 9

Que le MPO prenne acte des inquiétudes des intervenants, des scientifiques, des chasseurs et des organismes autochtones concernés selon lesquelles la plupart des populations de pinnipèdes ont augmenté jusqu'à un point de déséquilibre dans certaines régions, ce qui a des répercussions négatives sur la pêche et les moyens de subsistance, et qu'il s'engage à agir à cet égard..... 59

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada donne la priorité à la collecte rapide et à la production, en temps opportun, de rapports publics cohérents faisant état des données scientifiques propres à chaque région sur les populations de pinnipèdes, les relations prédateurs-proies entre les pinnipèdes et les autres espèces, les variations saisonnières des aires de répartition et du régime alimentaire des pinnipèdes et l'incidence des changements climatiques sur les populations de pinnipèdes, notamment sur leurs habitudes de reproduction et d'alimentation et leurs habitats..... 60

Recommandation 11

Que la collecte et l'évaluation des données scientifiques et les décisions de gestion des pêches qui en découlent s'appuient sur les connaissances et les observations locales des pêcheurs autochtones et allochtones. 60

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la recherche coûte plus cher dans l'Arctique, et qu'il prenne les mesures qui s'imposent pour fournir les ressources nécessaires à la collecte de données complètes, y compris en mobilisant les communautés concernées pour qu'elles participent à cet effort. 60

Recommandation 13

Étant donné la complexité des réseaux trophiques marins, que le MPO délivre leur prétendue utilisation de l'approche écosystémique de la gestion des pêches et des pinnipèdes tenant compte des relations prédateurs-proies et des interconnexions entre les espèces. 61

Recommandation 14

Que les consultations menées auprès de ceux qui sont au cœur des milieux marins, comme les pêcheurs, les chasseurs de pinnipèdes, les transformateurs, les détenteurs de connaissances autochtones traditionnelles et les collectivités côtières fassent partie intégrante du processus décisionnel concernant les mesures de gestion. 61

Recommandation 15

Que la gestion des pinnipèdes permette de s'adapter et de réagir aux facteurs propres aux différentes régions le long des trois côtes océaniques du Canada, notamment en ce qui concerne les répercussions sur la viabilité des populations de proies et les modifications causées par les changements climatiques dans les parcours migratoires, les comportements et les régimes alimentaires des prédateurs et des proies..... 61

Recommandation 16

Que des mesures soient prises pour réduire la prédation exercée par les pinnipèdes sur les salmonidés et d'autres espèces de proies vulnérables aux « points de capture » dans toutes les eaux canadiennes, notamment aux échelles à poissons, aux écloseries et aux embouchures des affluents (en particulier là où se trouvent des estacades en bois), en consultant les entreprises et les agences responsables et, si nécessaire, en procédant à une chasse ciblée des pinnipèdes « opportunistes », en prenant exemple sur l'expérience réussie en matière de conservation ailleurs dans le monde, comme dans l'État de Washington, en Oregon ainsi qu'en Norvège. 61

Recommandation 17

Que l'on consulte les chasseurs et les pêcheurs autochtones et allochtones canadiens et américains au sujet d'une stratégie bilatérale de gestion de la prédation exercée par les pinnipèdes sur les stocks de poissons qui donnerait au public une idée claire et précise de l'effet des cas régionaux de surpopulation de pinnipèdes, ainsi que des mesures permettant de s'attaquer à ce problème qui soient manifestement éthiques, sans cruauté et durables, qui ne donneraient pas lieu à des sanctions au titre de la *Marine Mammal Protection Act* des États-Unis et qui prévoiraient un mécanisme pour évaluer les résultats sur la santé globale des stocks de poissons faisant l'objet d'une surveillance. 61



LES IMPACTS ÉCOSYSTÉMIQUES ET LA GESTION DES POPULATIONS DE PINNIPÈDES

INTRODUCTION

Le 18 janvier 2022, le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes (le Comité) a adopté une motion visant à entreprendre une étude approfondie sur

les impacts écosystémiques de la surpopulation de pinnipèdes dans les eaux du Québec, de l'Est et de l'Ouest du Canada, l'expérience internationale dans la gestion des stocks de pinnipèdes, le potentiel de marché national et international pour divers produits de pinnipèdes, l'acceptabilité sociale et l'importance socioculturelle de développer une gestion active de la prédation pour les communautés côtières et des Premières Nations ayant accès à la ressource¹.

Les pinnipèdes sont des mammifères marins carnivores; ce groupe de mammifères se compose des phoques, des otaries, des otaries à fourrure et des morses. L'alimentation des pinnipèdes est variée et constituée notamment de poissons, de crustacés et de mollusques. Sur la côte Est du Canada, les quatre espèces de phoques couramment observées sont les phoques du Groenland, les phoques gris, les phoques communs et les phoques à capuchon. Sur la côte Ouest, on retrouve des éléphants de mer, des phoques communs, des otaries à fourrure, des otaries de Californie ainsi que des otaries de Steller. Les phoques annelés, les phoques barbus et les morses de l'Atlantique sont présents dans les eaux de l'Arctique canadien. La plupart des témoignages recueillis au cours de l'étude ont porté sur les phoques du Groenland et les phoques gris de la côte Est, ainsi que sur les phoques communs, les otaries de Californie et les otaries de Steller de la côte Ouest.

Entre le 9 mars et le 1^{er} mai 2023, le Comité a tenu huit réunions sur le sujet; il a entendu 56 témoins. Parmi les témoins ayant comparu, il y avait des pêcheurs, des porte-parole de différents groupes d'intervenants, des membres de la communauté scientifique ainsi que des représentants de Pêches et Océans Canada (MPO).

1 Chambre des communes, Comité permanent des pêches et des océans, [Procès-verbal](#), 18 janvier 2022.



Les témoins ont parlé au Comité de l'état de la science sur les pinnipèdes et des lacunes en matière de connaissances dans ce domaine, notamment de l'absence de conclusions scientifiques sur l'effet de l'augmentation des populations de pinnipèdes sur certains stocks de poissons ou dans des régions particulières, et du décalage apparent entre les conclusions de certaines études scientifiques et les observations des pêcheurs. Plusieurs témoins ont décrit les répercussions perçues de l'augmentation des populations de pinnipèdes sur les espèces de poissons faisant l'objet d'une pêche commerciale, les pêcheurs et les collectivités côtières, ainsi que les impacts sur l'ensemble de l'écosystème et notamment sur les espèces en voie de disparition. Des témoins ont expliqué comment une augmentation de la chasse au phoque durable permettrait d'atténuer les effets néfastes de cas régionaux de surpopulation de pinnipèdes, et aussi comment éliminer les obstacles à l'accès aux marchés intérieurs et étrangers pour les produits du phoque.

Le Comité est d'accord avec les témoins pour dire que les cas régionaux de surpopulation de pinnipèdes et leurs répercussions sur les écosystèmes océaniques constituent un enjeu qui nécessite une attention pressante, une analyse appropriée ainsi qu'un plan d'action immédiat et concret. C'est la raison pour laquelle le Comité fait 17 recommandations au gouvernement du Canada qui portent sur les questions suivantes : la science des pinnipèdes; l'importance d'une chasse durable aux pinnipèdes, sans cruauté et éthique; le développement des infrastructures nécessaires pour une augmentation de la chasse aux pinnipèdes et la promotion ainsi que la commercialisation des produits du phoque au Canada et à l'étranger.

Le présent rapport traite de la taille des populations de plusieurs espèces de pinnipèdes, des répercussions de l'accroissement de ces populations de pinnipèdes sur les pêcheries et les écosystèmes des trois côtes du Canada, ainsi que de l'état de la science sur les pinnipèdes. Il expose également les différentes approches possibles décrites par les témoins concernant l'augmentation de la chasse durable aux pinnipèdes, les produits de la chasse et l'état des infrastructures pour la chasse commerciale aux pinnipèdes. Le rapport aborde aussi la question des obstacles à la vente de produits dérivés des pinnipèdes causés par un manque d'accès aux marchés étrangers, ainsi que l'importance de l'éducation et la sensibilisation dans la réduction de ces obstacles. Pour finir, le rapport décrit les répercussions sur les collectivités côtières, rurales et autochtones des interdictions d'importation de produits issus de la chasse aux pinnipèdes décidées par plusieurs pays, ainsi que des perceptions négatives à l'égard de la chasse au phoque, et aborde la question de savoir comment les produits de la chasse aux pinnipèdes pourraient contribuer à la réconciliation.

LES POPULATIONS DE PINNIPÈDES AU CANADA

Des témoins ont donné la taille des populations de différentes espèces de pinnipèdes. Ils ont présenté des chiffres comparables pour les populations actuelles et s'entendaient pour dire que la taille de ces populations a augmenté, ces 50 dernières années. Presque tous les témoins ont dit au Comité que les cas régionaux de surpopulation de pinnipèdes ont des répercussions négatives sur d'autres espèces dans l'écosystème². Danny Arsenault, président du Comité consultatif sur le poisson de fond de la Prince Edward Island Fishermen's Association, a déclaré que la surpopulation de phoques dans le Canada atlantique le « préoccupe beaucoup³ ». Matt Stabler, directeur de la Pacific Balance Pinniped Society, a indiqué pour sa part que le problème « le plus urgent » qui touche les populations de saumons en Colombie-Britannique est la prédation exercée par les pinnipèdes⁴.

Les témoins qui ont dit au Comité que les niveaux actuels des populations de pinnipèdes n'indiquent pas une surpopulation, mais plutôt un retour à des tailles de populations observées précédemment dans l'environnement étaient des scientifiques. Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine à la Fondation David Suzuki, a dit qu'il ne pensait pas qu'il y ait une surpopulation de pinnipèdes, et a expliqué que cette croyance « se fonde généralement sur la forte croissance qu'ont connue de nombreuses populations de pinnipèdes pendant la seconde moitié du XX^e siècle », mais que par cette époque, « de nombreuses populations de pinnipèdes [avaient] été gravement décimées en raison de la chasse commerciale et des programmes de contrôle des prédateurs qui se sont échelonnés sur des décennies ». Il a indiqué que « par le passé, le même nombre de pinnipèdes qu'aujourd'hui a coexisté avec d'abondants stocks de poissons⁵ ». Andrew Trites, professeur à l'Université de la Colombie-Britannique ayant comparu à titre personnel, a expliqué au Comité que les populations de pinnipèdes en Colombie-Britannique « se sont rétablies ou sont en train de se rétablir après la surexploitation

2 Danny Arsenault, président, Comité consultatif sur le poisson de fond, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Aaju Peter, avocate, à titre personnel, [Témoignages](#), 17 avril 2023; Keith Hutchings, directeur général, Centre canadien d'innovations des pêches, [Témoignages](#), 17 avril 2023; Craig Pardy, député, circonscription de Bonavista, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, [Témoignages](#), 17 avril 2023; Gil Thériault, directeur, Association des chasseurs de phoques intra-Québec, [Témoignages](#), 24 avril 2023; et Daniel Lane, professeur, Maritime Seal Management Inc., [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

3 Danny Arsenault, président, Comité consultatif sur le poisson de fond, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

4 Matt Stabler, directeur, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

5 Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, [Témoignages](#), 27 avril 2023.



qu'elles ont subie⁶ ». Parlant de la côte Est, Glenn Blackwood, vice-président de l'Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), qui a témoigné à titre personnel, a indiqué que les phoques du Groenland et les phoques gris « ont atteint des niveaux de population historiques⁷ ».

Les pinnipèdes de la côte Est

La population de phoques du Groenland dans l'Atlantique Nord-Ouest était estimée à environ 6,8 millions d'individus en 2017 et devait en compter 7,6 millions en 2019⁸. On a calculé qu'il y avait au moins 1,15 million de phoques du Groenland en 1971⁹. La figure 1 illustre la population totale estimée de phoques du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest entre 1952 et 2014.

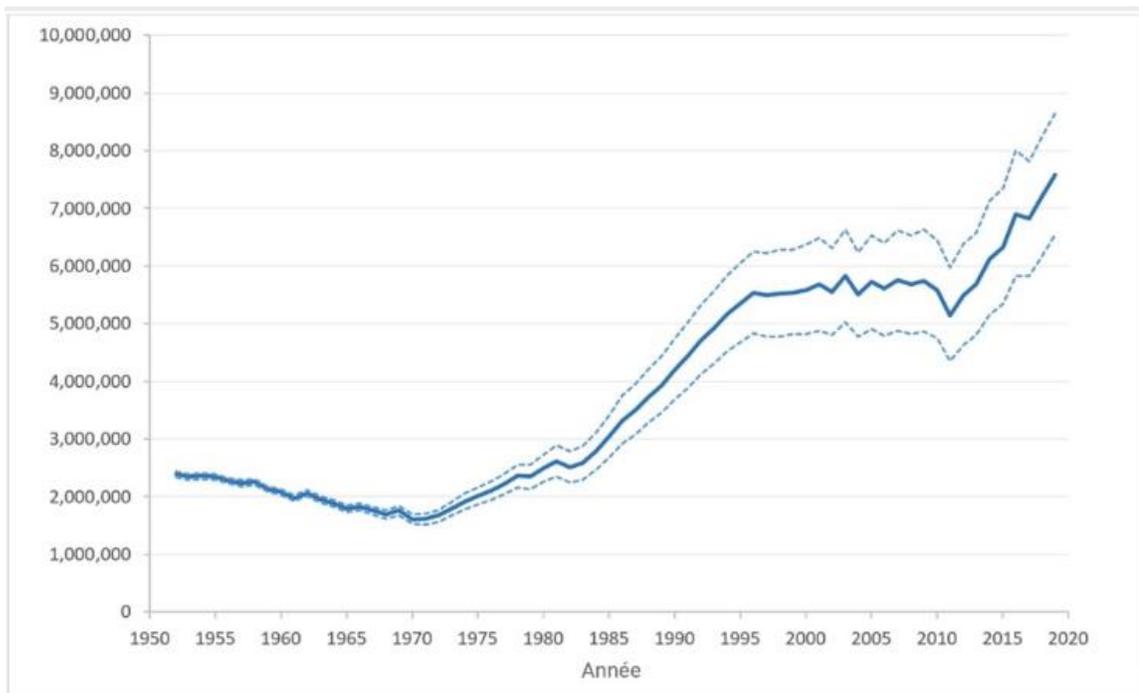
6 Andrew Trites, professeur, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

7 Glenn Blackwood, vice-président, Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

8 Mike O. Hammill *et al.*, [Tendances de l'abondance du phoque du Groenland \(*Pagophilus groenlandicus*\) dans l'Atlantique du Nord-Ouest, 1952–2019](#), mars 2021.

9 *Ibid.*

Figure 1 — Abondance de la population de phoques du Groenland de 1950 à aujourd’hui



Source : Figure 2 tirée du [Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l’Atlantique : Annexe 5](#) du MPO.

La population de phoques gris était estimée à environ 339 000 individus en 2016 et à environ 366 400 en 2021¹⁰. La figure 2 montre l’augmentation du nombre de phoques gris depuis les années 1960. George Rose a dit à ce propos au Comité que les changements climatiques pourraient contribuer à des modifications dans la répartition des phoques gris, puisqu’on observe maintenant ces phoques sur la côte sud de Terre-Neuve, où on ne les voyait pas auparavant¹¹. Yoanis Menge, co-directeur général de Reconseal Inuksiuti, a dit au Comité qu’environ 44 000 phoques gris restent toute l’année autour des îles de la Madeleine¹².

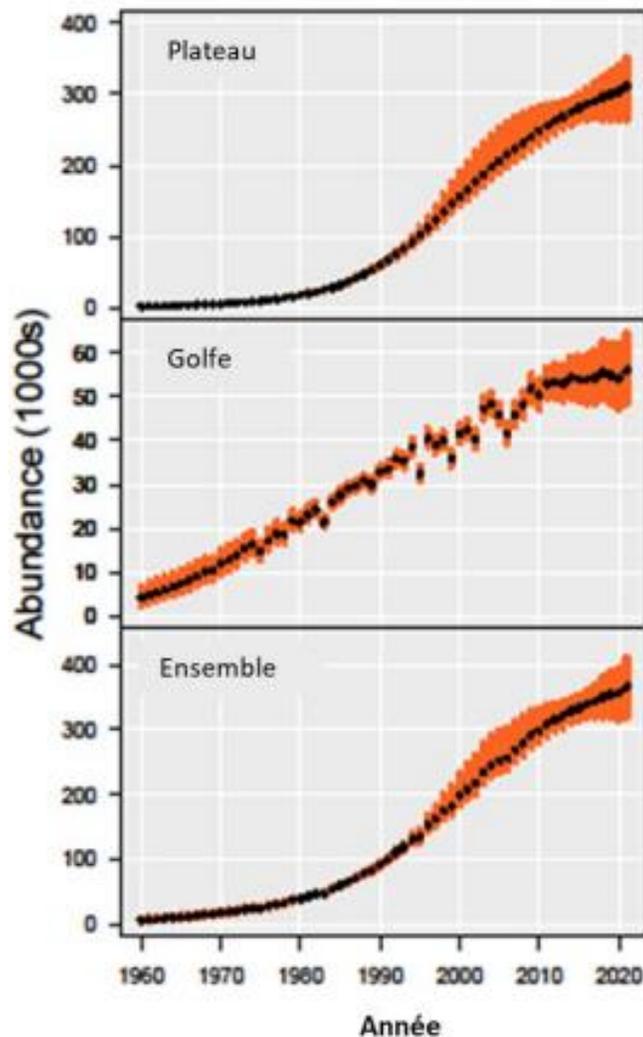
10 MPO, « [Évaluation des stocks de phoque gris de l’Atlantique Nord-Ouest \(*Halichoerus grypus*\) au Canada en 2021](#) », Secrétariat canadien des avis scientifiques, *Avis scientifique 2022/018*, juin 2022.

11 George Rose, professeur d’halieutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

12 Yoanis Menge, co-directeur général, Reconseal Inuksiuti, [Témoignages](#), 9 mars 2023.



Figure 2 — Taille de la population de phoques gris pour le troupeau du plateau néo-écossais, le troupeau du golfe du Saint-Laurent et la population canadienne totale, des années 1960 à aujourd’hui



Remarque : Le graphique du haut montre l’abondance totale estimée pour le troupeau du plateau néo-écossais. Le graphique du milieu montre l’abondance totale estimée pour le troupeau du golfe du Saint-Laurent. Le graphique du bas montre l’abondance totale estimée pour la population canadienne totale.

Source : Panneau de gauche de la figure 4 tiré des [Évaluations des stocks de phoque gris de l’Atlantique Nord-Ouest \(*Halichoerus grypus*\) au Canada en 2021](#), MPO, Secrétariat canadien des avis scientifiques, Avis scientifique 2022/018, 2022.

Bernard Vigneault, directeur général à la Direction des sciences des écosystèmes du MPO, a indiqué au Comité que la toute première évaluation des phoques communs au Canada atlantique est prévue pour l'année prochaine. Il a reconnu que les relevés sur le recensement des phoques à capuchon et des phoques barbus dans le Canada atlantique présentent des lacunes qui doivent être comblées¹³.

Les pinnipèdes de la côte Ouest

La taille de la population totale d'otaries de Steller pendant la saison de la reproduction était estimée à environ 43 200 individus, en 2017, et à environ 39 200 individus en 2013. Selon le MPO :

Selon le tout premier dénombrement de la population d'otaries de Steller effectué en 1913, soit avant toute campagne d'abattage à grande échelle, la population reproductrice dans les roqueries avait été estimée à environ 14 000 individus. Après l'éradication des roqueries [au large de la côte centrale de la Colombie-Britannique], ce nombre avait chuté à environ 12 000 en 1938 et, en 1956, les campagnes d'abattage et l'élimination d'autres roqueries avaient réduit la population reproductrice à un nombre entre 8 900 et 9 400 individus. La population a décliné de façon marquée avec la reprise des programmes de contrôle (dans le cadre d'une valorisation des pêches) et de la chasse entre 1956 et 1966 et, au moment où l'espèce a été protégée en 1970, le nombre total d'individus présents aux roqueries avaient [sic] été réduit à environ 3 400¹⁴.

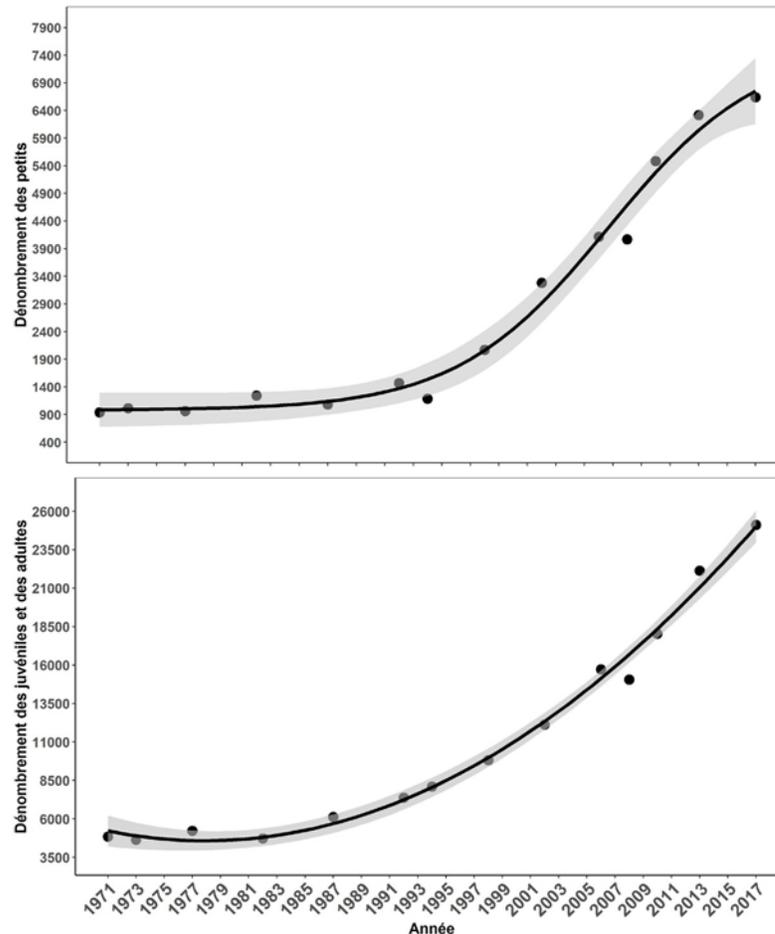
Le nombre d'otaries de Steller en Colombie-Britannique a augmenté depuis les creux enregistrés dans les années 1970 (figure 3).

13 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

14 Ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO), [État de l'otarie de Steller \(Eumetopias jubatus\) au Canada](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2020/046, 2020.



Figure 3 — Nombre de petits, de juvéniles et d'adultes dans la population d'otaries de Steller en Colombie-Britannique entre 1971 et 2017



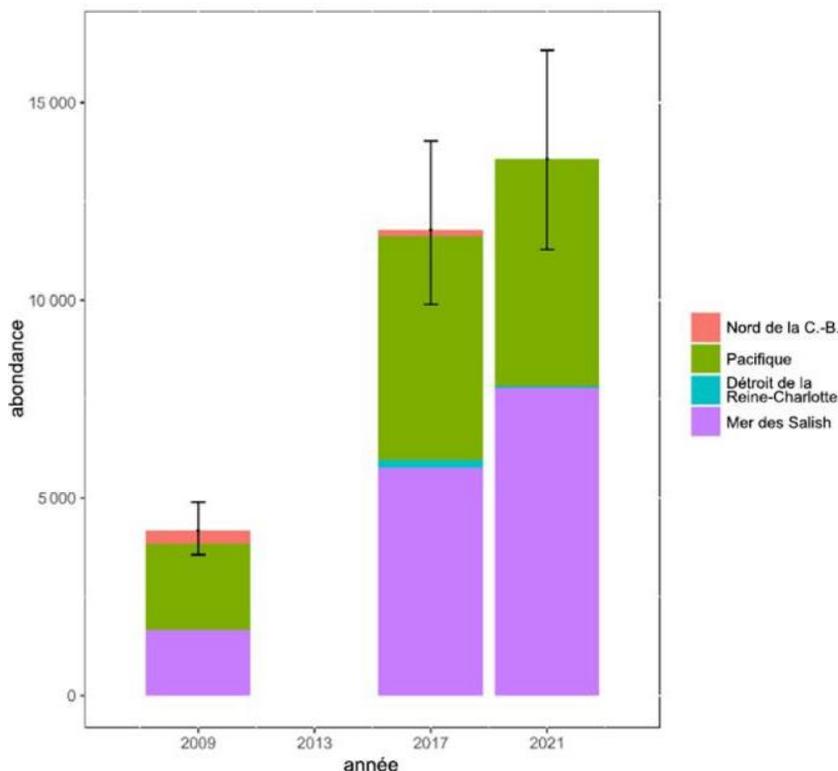
Remarque : Le graphique du haut illustre les tendances récentes dans le nombre de petits selon les relevés aériens pendant la saison de reproduction. Le graphique du bas donne les tendances récentes concernant le nombre de juvéniles et d'adultes selon les relevés aériens pendant la saison de reproduction.

Source : Figure 2 tirée des [Tendances de l'abondance et de la répartition de l'otarie de Steller \(Eumetopias Jubatus\) au Canada](#), MPO, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2021/035, 2021.

La population d'otaries de Californie mâles hivernant dans le sud de la Colombie-Britannique en 2020–2021 était d'environ 13 600 individus, soit trois fois plus par rapport à l'estimation de l'étude de 2009, qui était de 4 200 individus, mais ce qui ne

représente pas une augmentation significative par rapport à l'estimation de 11 800 individus faite en 2017 (figure 4)¹⁵.

Figure 4 — Abondance estimée moyenne des otaries de Californie en 2009, 2017 et 2021



Source : Graphique de droite dans la figure 2 tirée de l'*Estimation de l'abondance des otaries de Californie au Canada (2020–2021)*, MPO, Secrétariat canadien des avis scientifiques, Avis scientifique 2023/016, 2023.

George Rose, professeur d'halieutique qui a comparu à titre personnel, a laissé entendre que les changements climatiques ont pu contribuer à l'augmentation de la population d'otaries de Californie dans la mer des Salish, et que celles-ci peuvent être considérées comme une espèce envahissante étant donné qu'on ne les trouvait pas dans cette région auparavant¹⁶.

15 Andrew Thomson, directeur régional, Gestion des pêches, MPO, *Témoignages*, 1^{er} mai 2023; et MPO, *Estimation de l'abondance des otaries de Californie au Canada (2020–2021)*, Secrétariat canadien des avis scientifiques, Avis scientifique 2023/016, 2023.

16 George Rose, professeur d'halieutique, à titre personnel, *Témoignages*, 30 mars 2023.



La population de phoques communs de la Colombie-Britannique était à son niveau le plus bas, soit environ 10 000 individus, dans les années 1960, après « des programmes de lutte contre les prédateurs à grande échelle et des récoltes de la fin des années 1800 au milieu des années 1900¹⁷ ». L'abondance de phoques communs « a augmenté de façon spectaculaire après leur protection au début des années 1970¹⁸ ». En 2019, la population de phoques communs en Colombie-Britannique était estimée à environ 85 000 individus, ce qui représente une légère diminution par rapport au pic de plus de 100 000 individus au début des années 2000 (figure 5)¹⁹. Andrew Trites a expliqué que la population de phoques communs est stable et a atteint le plus grand nombre d'individus que peut supporter l'environnement depuis plus de 25 ans²⁰.

17 Les programmes de lutte contre les prédateurs visaient les phoques communs.

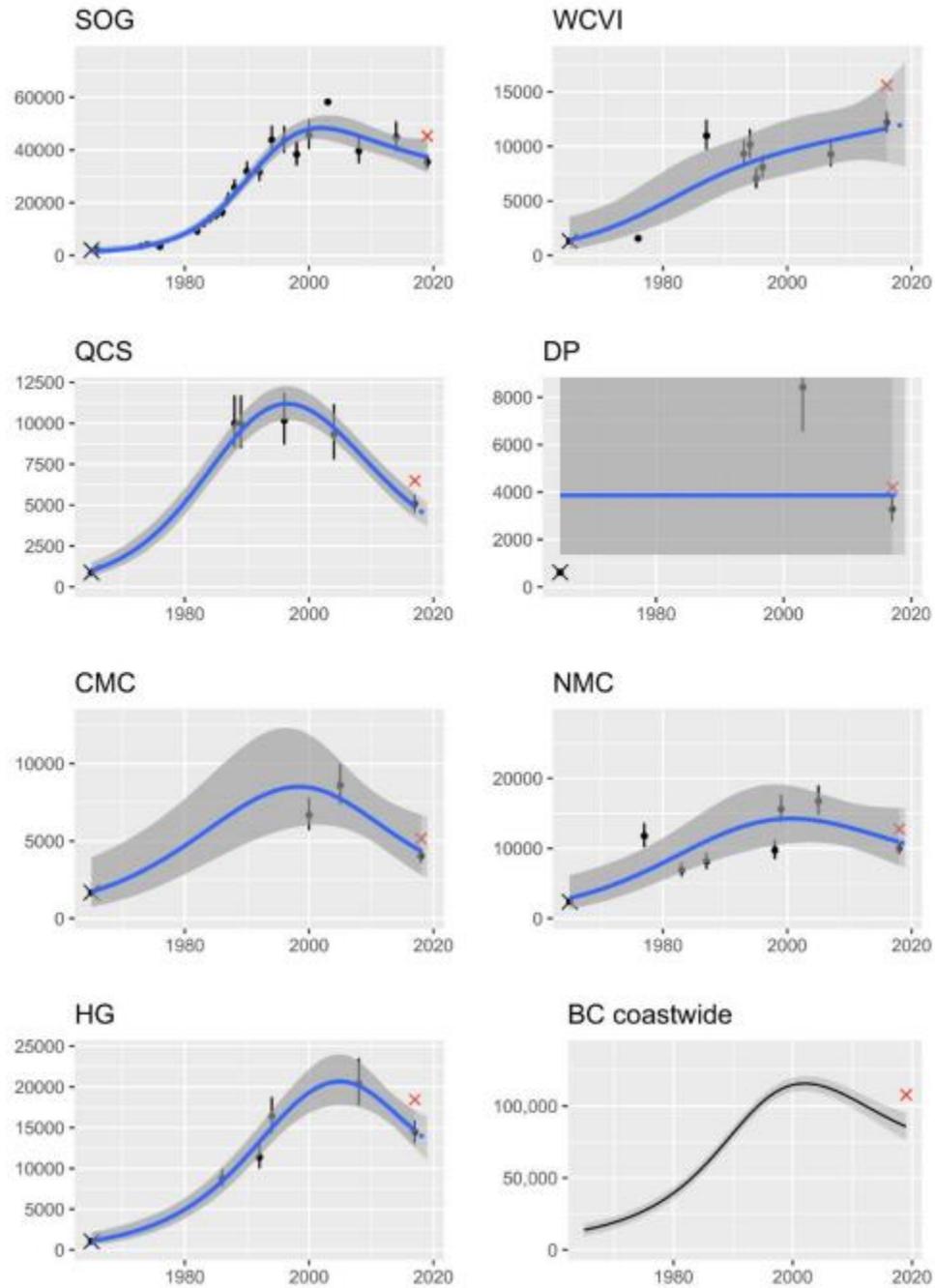
MPO, *Évaluation des stocks de phoque commun du Pacifique (Phoca vitulina richardsi) au Canada en 2019*, Secrétariat canadien des avis scientifiques, Avis scientifique 2022/034, 2022.

18 *Ibid.*

19 Andrew Thomson, directeur régional, Gestion des pêches, MPO, *Témoignages*, 1^{er} mai 2023.

20 Andrew Trites, professeur, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, *Témoignages*, 23 mars 2023.

Figure 5 — Estimations de l'abondance de phoques communs pour les sept régions et le composite de la Colombie-Britannique entre 1965 et 2019



Remarque : Le « x » noir représente l'estimation de l'abondance reconstituée pour 1965. Le « x » rouge correspond à l'estimation de l'abondance qui aurait été obtenue en utilisant l'ancien



facteur de correction pour la proportion de phoques échoués. Les lignes ombrées représentent les tendances moyennes de l'abondance et les erreurs types basées sur la sortie du modèle. Les points bleus représentent les abondances projetées jusqu'en 2019. Les régions sont : le détroit de Géorgie (SOG), la côte ouest de l'île de Vancouver (WCVI), le détroit de la Reine-Charlotte (QCS), le passage Discovery (DP), le centre de la côte continentale (CMC), le nord de la côte continentale (NMC), Haida Gwaii (HG).

Source : Figure 3 tirée de l'[Évaluation des stocks de phoque commun du Pacifique \(*Phoca vitulina richardsi*\) au Canada en 2019](#), MPO, Secrétariat canadien des avis scientifiques, Avis scientifique 2022/034, 2022.

Carl Walters, professeur émérite à l'Institute for the Oceans and Fisheries de l'Université de la Colombie-Britannique, qui a comparu à titre personnel, a fait remarquer qu'aujourd'hui, les phoques et les otaries de Steller sur les côtes de la Colombie-Britannique sont probablement au moins deux fois plus nombreux que ce qu'ils étaient au cours des derniers milliers d'années, parce que les Premières Nations de la région « les récoltaient intensivement » avant l'arrivée des Européens²¹.

Les pinnipèdes de l'Arctique

Selon la North Atlantic Marine Mammal Commission, on dénombre approximativement 1,2 million de phoques annelés dans l'Atlantique Nord-Ouest²². Quant à la taille de la population de phoques barbus, elle est inconnue²³.

LES IMPACTS DES POPULATIONS DE PINNIPÈDES

Des témoins ont expliqué au Comité les impacts des populations de pinnipèdes sur les côtes Est et Ouest du Canada ainsi que dans l'Arctique, notamment les répercussions sur les stocks de poissons pêchés à des fins commerciales, sur les espèces de poissons en voie de disparition et sur les pinnipèdes eux-mêmes, comme les phoques du Groenland femelles de petite taille, qui ont de la difficulté à mener leur période de gestation à terme ou qui sèvent potentiellement leurs petits plus tôt, et les pinnipèdes qui changent leur régime alimentaire en se nourrissant de poissons moins nutritifs et moins gras, à cause de la faible disponibilité des proies. Quelques-uns des effets négatifs possibles des populations de phoques sur les populations de proies sont la prédation, la compétition pour la nourriture, la transmission de parasites provoquant une mortalité

21 Carl Walters, professeur émérite, Institute for the Oceans and Fisheries, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

22 MPO, [Phoque annelé](#).

23 MPO, [Phoque barbu](#).

accrue des poissons, la perturbation de la fraie qui diminue le succès reproducteur et d'autres effets indirects sur la productivité des proies causés par les changements de comportement des poissons pour réduire les risques de prédation par les phoques²⁴. Selon Doug Chiasson, directeur exécutif du Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque à l'Institut de la fourrure du Canada,

[l]a gestion à la hausse des populations de prédateurs près de l'apogée a entraîné une augmentation de la mortalité naturelle dans l'ensemble du réseau alimentaire, ce qui empêche la reconstitution des stocks commerciaux, endommage des espèces culturellement et économiquement importantes comme le saumon et amène les populations de poissons à risque vers la disparition²⁵.

Parfois, il peut être difficile pour la population d'une espèce de se rétablir, quand l'abondance de cette espèce a diminué jusqu'à un certain seuil, parce que les prédateurs en maintiennent la taille à un bas niveau en exerçant dessus une trop forte prédation. Sur la côte Ouest, le saumon rouge du fleuve Fraser pourrait être victime de ce type de prédation exercée par l'otarie de Steller²⁶. Sur la côte Est, le nombre de capelans et de morues pourrait être maintenu à un niveau bas à cause de la prédation des phoques, même si ces derniers ne sont pas nécessairement responsables du déclin initial²⁷.

Selon la plupart des témoins, il existe un lien entre l'augmentation des populations de pinnipèdes et le déclin des stocks de poissons, et il faudrait intensifier la chasse aux pinnipèdes pour reconstituer les stocks de poissons ou prévenir d'autres déclinés. George Rose a indiqué au Comité qu'il est « incontestable » que les écosystèmes marins de la côte Est et de la côte Ouest sont « déséquilibrés », ce qui est « très différent des normes passées qui ont soutenu nos pêcheries sur les deux côtes pendant des centaines d'années », puisque, dans certains cas, la biomasse des phoques est plus importante que celle de leurs proies de niveau trophique inférieur — ce qui diffère de la forme pyramidale habituelle d'un écosystème durable. Il a ajouté que si l'objectif de la gestion des écosystèmes est d'avoir une pêche commerciale productive, il est difficile de voir ces pyramides inversées de manière positive²⁸.

24 MPO, *Impacts des phoques gris sur les populations de poissons de l'Est du Canada*, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2010/071, 2011.

25 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023.

26 Murdoch McAllister, professeur agrégé, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, *Témoignages*, 9 mars 2023.

27 Glenn Blackwood, vice-président, Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023.

28 George Rose, professeur d'halieutique, à titre personnel, *Témoignages*, 30 mars 2023.



Andrew Trites a dit ne pas partager la perception selon laquelle la prédation exercée par les pinnipèdes « nuit aux espèces et aux écosystèmes », en affirmant que les prédateurs comme les phoques « ont beaucoup plus de chances d'attraper des poissons malades et lents, de qualité inférieure, ce qui, finalement, contribue à améliorer la santé des populations de proies »; aussi, cette prédation exercée par les phoques « profite indirectement » aux écosystèmes, puisque les phoques mangent des poissons prédateurs, ce qui favorise l'augmentation de l'abondance de proies pour d'autres espèces de poissons; et, enfin, « l'écologie terrestre livre de plus en plus de preuves du gain de stabilité, de productivité et de biodiversité des écosystèmes, après la réintroduction de super prédateurs dans leurs anciens habitats. Ce phénomène de retour à l'état sauvage semble survenir naturellement dans les écosystèmes marins du Canada²⁹. » Kilian Stehfest a déclaré pour sa part que les réseaux trophiques marins « sont beaucoup trop complexes » pour penser que le simple fait de réduire le nombre de pinnipèdes profitera à un stock de poissons dont s'alimentent ces pinnipèdes³⁰.

Kris Vascotto, directeur exécutif de l'Atlantic Groundfish Council, a laissé entendre pour sa part que dans la structure actuelle de l'écosystème favorisant les pinnipèdes, « de nombreux stocks de poissons épuisés peuvent en fait être considérés comme pleinement reconstitués compte tenu du niveau actuel de prédation et de productivité offert par les populations de pinnipèdes aux niveaux actuels », et que cette situation « doit être intégrée dans des points de référence modernes et rationnels et dans des plans de reconstitution adaptés aux attentes actuelles en matière de productivité³¹ ».

Des témoins ont parlé de l'impact de grandes populations de pinnipèdes sur d'autres espèces dans l'ensemble de l'écosystème ainsi que sur les pinnipèdes eux-mêmes. Dion Dakins, chef de la direction de Carino Processing Ltée, a déclaré que certaines « indications portent à croire que la population de phoques elle-même ne pourra pas continuer de croître ainsi ni rester en santé si on laisse la situation se détériorer ainsi sans rien faire³² ».

Des témoins ont déclaré que les pinnipèdes, qui sont d'importants prédateurs des poissons, sont laissés de côté dans les plans de gestion du MPO, alors qu'ils représentent un volet important de la gestion écosystémique. Ryan Cleary, directeur exécutif de Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., a dit qu'il est

29 Andrew Trites, professeur, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

30 Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

31 Kris Vascotto, directeur exécutif, Atlantic Groundfish Council, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

32 Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

« inexcusable » que « [l']impact des phoques du Groenland [ne soit] pas pris en compte dans les évaluations de la gestion des pêcheries³³ ». Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches au MPO, maintenant à la retraite et qui a comparu à titre personnel, a indiqué au Comité que pour avoir une stratégie de gestion efficace, il faudrait comprendre la consommation de chaque espèce de poissons par les phoques et l'impact que cela a sur chacun des stocks, et prévoir « l'élimination, lorsque cela est possible, d'un nombre suffisant des principaux prédateurs³⁴ ». Selon Jim Mclsaac, directeur général du BC Commercial Fishing Caucus, le système de gestion actuel du MPO semble « entièrement axé sur la gestion de la récolte humaine ou de l'impact humain, mais il ne gère pas les autres grands prédateurs qui pourraient se trouver dans le système », et cela devait changer si « nous voulons manger du poisson de chez nous³⁵ ». Pour Christopher Jones, directeur de l'Halifax East Fisheries Association, même si le MPO a indiqué que les méthodes de gestion écosystémique s'appliquaient aux évaluations des stocks, « [en l'absence] d'une évaluation en bonne et due forme des stocks de phoques, il y a tout lieu de se demander si le ministère n'a pas déjà limité les allocations commerciales pour des stocks de poissons traditionnels comme la morue, le capelan et le maquereau afin d'assurer le maintien des populations de phoques, s'il ne le fait pas actuellement ou s'il ne prévoit pas le faire à l'avenir³⁶ ». Selon Trevor Jones, un pêcheur qui a comparu à titre personnel, nous avons « le devoir de protéger les stocks de poisson et si l'exploitation du phoque en fait partie et nous permet d'avoir un écosystème équilibré, comment peut-on s'y opposer? Nous n'allons pas exagérer. Nous essayons juste de faire ce qui s'impose dans notre écosystème³⁷. »

Les sections suivantes portent sur les descriptions faites par les témoins de l'impact des pinnipèdes sur la côte Est, sur la côte Ouest et dans l'Arctique. Les recommandations 13, 14, 15, 16 et 17 présentées à la fin de ce rapport concernent les impacts des pinnipèdes.

Sur la côte Est

Des témoins ont renseigné le Comité au sujet des quantités de poissons dont se nourrissent les pinnipèdes sur la côte Est. Morley Knight a expliqué au Comité que

33 Ryan Cleary, directeur exécutif, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

34 Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, MPO (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

35 Jim Mclsaac, directeur général, BC Commercial Fishing Caucus, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

36 Christopher Jones, directeur, Halifax East Fisheries Association, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

37 Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.



toutes les pêcheries, c'est-à-dire celles du Groenland, celles du Canada du plateau néo-écossais au détroit de Davis, et les pêcheries étrangères sur les Grands Bancs et le bonnet Flamand prélèvent environ entre 500 000 et 600 000 tonnes de poissons, alors que les quelque neuf millions de phoques de ces zones consomment au total 13 millions de tonnes de poissons par an — « la consommation des phoques représente plus de 20 fois le total de toutes nos pêches commerciales³⁸ ». Robert Hardy, consultant en pêches qui a comparu à titre personnel, a indiqué que le MPO estimait que les phoques du Groenland consomment jusqu'à 1 000 000 tonnes métriques de capelans par an et a comparé cette quantité au quota commercial de 24 000 tonnes métriques en 2022³⁹. Selon Kris Vascotto, le troupeau de phoques gris du plateau néo-écossais pourrait consommer autour de 50 % de la biomasse totale de poissons observée lors des relevés effectués par les navires de recherche du MPO, tandis que les phoques du Groenland de la région de Terre-Neuve pourraient en consommer environ 25 %. Le « potentiel de consommation de ces pinnipèdes est très important et [...] il peut avoir un impact considérable sur ces systèmes⁴⁰ ».

Bernard Vigneault a dit au Comité que la prédation par les phoques dans le Canada atlantique « représente une consommation beaucoup plus importante », comparée à la ressource que l'on prélève avec la pêche commerciale, mais il a précisé que le MPO dispose seulement de données scientifiques permettant d'étayer l'impact négatif des phoques gris sur les poissons de fond tels que la morue dans le sud du golfe du Saint-Laurent, dans la division 4T de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). Il a averti que dans bien des cas, des facteurs comme l'absence de capelan, la présence d'autres prédateurs et la température y sont également pour quelque chose dans le rétablissement des stocks de morues⁴¹. Il n'y a pas encore de preuves scientifiques concluantes concernant l'impact des phoques du Groenland sur la morue du Nord, au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. L'indication actuelle est que le principal facteur limitant l'augmentation des stocks de morues du Nord est la disponibilité de leurs

38 Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, MPO (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

39 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; et Robert Hardy, « [Étude sur les impacts écosystémiques et la gestion des populations de pinnipèdes](#) », réponse écrite au Comité permanent des pêches et des océans, 23 mars 2023.

40 Kris Vascotto, directeur exécutif, Atlantic Groundfish Council, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

41 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023; et Jennifer Buie, directrice générale par intérim, Gestion des ressources halieutiques, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

proies, les capelans, plutôt que la prédation par les phoques⁴². Les phoques peuvent se nourrir de capelan⁴³.

Plusieurs témoins, dont Trevor Jones, Craig Parly, député de la circonscription de Bonavista à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, Ginny Boudreau, directrice exécutive de la Guysborough County Inshore Fishermen's Association, Dion Dakins et Glenn Blackwood, ont dit au Comité que la prédation exercée par les pinnipèdes sur des stocks en déclin peut empêcher la reconstitution de stocks de poissons comme la morue, le maquereau et le capelan⁴⁴. Kris Vascotto a expliqué pour sa part que la prédation de pinnipèdes tels que les phoques du Groenland sur les populations de capelans, qui sont déjà à des niveaux dangereusement bas, est une « situation [qui] se répercute directement sur les stocks de morue du Nord, dont la régénération est bloquée, et sur les autres stocks de poissons de fond, dont les niveaux de performance sont affaiblis⁴⁵ ». Craig Parly a dit au Comité que

si rien n'est fait pour [...] réduire [la surpopulation de phoques], nous pouvons abandonner tout espoir de reconstituer nos stocks de morues et de maintenir l'équilibre de nos espèces pélagiques comme le capelan, le hareng et le maquereau. Sur la côte Est, la prédation du saumon par divers phoques sur toute la côte est également une question sensible [...]⁴⁶.

Dion Dakins a déclaré devant le Comité que l'accroissement des populations de phoques du Groenland peut avoir des conséquences néfastes sur les populations elles-mêmes, précisant que des pêcheurs ont observé des phoques du Groenland sur la côte Est se nourrir de crabes et de crevettes, qui ne sont pas d'une grande valeur nutritive pour eux, peut-être parce que les stocks de poissons plus nourrissants et plus gras sont faibles, à cause de la forte prédation exercée par les pinnipèdes. Il a souligné les travaux scientifiques du MPO sur les phoques du Groenland qui ont permis de constater que

42 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

43 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Kris Vascotto, directeur exécutif, Atlantic Groundfish Council, [Témoignages](#), 23 mars 2023; et George Rose, professeur d'halieutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

44 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Craig Parly, député, circonscription de Bonavista, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, [Témoignages](#), 17 avril 2023; Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023; et Glenn Blackwood, vice-président, Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

45 Kris Vascotto, directeur exécutif, Atlantic Groundfish Council, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

46 Craig Parly, député, circonscription de Bonavista, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, [Témoignages](#), 17 avril 2023.



depuis que la population a surpassé les 5,4 millions de têtes, en moyenne, le poids des phoques du Groenland femelles mesuré en février (un moment critique du cycle de gestation) a diminué de 20 kilos et leur taille a diminué de 1,7 centimètre. L'âge moyen auquel les femelles ont une première portée a augmenté de deux ans. Les « fausses couches tardives » ont augmenté de 200 %. Il a ajouté que des traces de griffes ont été observées sur la peau de jeunes phoques de Groenland de l'année plus souvent et qu'elles sont peut-être causées par les femelles qui essaient de sevrer leurs petits plus tôt que la normale⁴⁷.

Sur la côte Ouest

Le Comité a été informé des quantités de poissons consommées par les pinnipèdes sur la côte Ouest. Murdoch McAllister, professeur agrégé à l'Université de la Colombie-Britannique, qui a comparu à titre personnel, a expliqué au Comité que les quelque 48 000 otaries de Steller de la côte Ouest absorbent environ 18 kilogrammes de poisson par jour, ce qui représente un total de 300 000 tonnes par année⁴⁸. C'est « plus de poissons que toutes les pêches commerciales réunies n'en prélèvent, surtout du merlu et du hareng, mais aussi du saumon⁴⁹ ». Murdoch McAllister a ajouté que les quelque 100 000 phoques communs consomment environ deux kilogrammes de poisson par jour, pour une consommation totale de 70 000 tonnes de diverses espèces de poissons à différents stades de leur vie⁵⁰. Selon Ken Pearce, président de la Pacific Balance Pinniped Society, « [l]es pinnipèdes de Colombie-Britannique consomment annuellement 350 000 tonnes métriques de poissons, soit l'équivalent de 7 000 senneurs chargés à pleine capacité⁵¹ ».

Andrew Thomson, directeur régional des Sciences pour la Région du Pacifique au MPO, a fait état de la multitude de facteurs qui affectent les populations de saumons du Pacifique, comme les pathogènes, la disponibilité de l'habitat, les changements climatiques et la prédation par les pinnipèdes⁵². Martin Paish, directeur des Pêches durables au Sport Fishing Institute of British Columbia, a décrit les deux moments de la

47 Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

48 Murdoch McAllister, professeur agrégé, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

49 Carl Walters, professeur émérite, Institute for the Oceans and Fisheries, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

50 Murdoch McAllister, professeur agrégé, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

51 Ken Pearce, président, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

52 Andrew Thomson, directeur régional, Sciences, Région du Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

vie d'un saumon lorsqu'il doit migrer en échappant aux « points de capture » et à la prédation des très nombreux pinnipèdes : au moment de la dévalaison des jeunes qui partent rejoindre l'océan et quand les adultes font la migration de retour pour frayer⁵³. Les travaux de recherche sur la prédation des saumons chinook et coho juvéniles par les phoques communs, dans le sud de la Colombie-Britannique, menés par Murdoch McAllister et son équipe, ont révélé que les taux de prédation « atteignent environ 40 % pour le saumon chinook juvénile qui entre en eau salée et environ 60 % pour le saumon coho juvénile qui entre en eau salée⁵⁴ ». Les pinnipèdes sont eux-mêmes des proies pour les épaulards migrateurs et pourraient avoir contribué à l'augmentation de la présence de ces baleines dans certaines zones⁵⁵.

Murray Ned-Kwilosintun, directeur exécutif de la Lower Fraser Fisheries Alliance, a indiqué au Comité qu'avant, on pouvait régulièrement voir des pinnipèdes à

l'embouchure du fleuve Fraser, jusqu'au canyon Yale, mais leur présence est maintenant observée dans bon nombre de nos affluents peu profonds, à quelques kilomètres à peine du bras principal du Fraser. L'hypothèse est qu'ils se nourrissent de saumons juvéniles et adultes et d'autres espèces résidentes, mais cela reste à déterminer⁵⁶.

Comme exemple de la façon dont les pinnipèdes peuvent affecter aussi les espèces situées un peu plus bas dans la chaîne alimentaire, des témoins ont cité le merlu du Pacifique, un prédateur des saumons et d'autres poissons. La prédation des pinnipèdes sur les poissons prédateurs tels que les merlus du Pacifique qui, à leur tour, mangent de jeunes harengs, pourrait favoriser l'abondance de jeunes harengs pour les saumons qui s'en nourrissent⁵⁷. Kilian Stehfest a indiqué au Comité qu'une réduction de la population de pinnipèdes pourrait entraîner une augmentation de la mortalité du saumon du Pacifique, car, dans la mer des Salish, le merlu du Pacifique représente en moyenne 24 % du régime alimentaire des phoques communs, tandis que le saumon quinnat en constitue 3,5 % et le saumon sockeye, 2,2 %⁵⁸. Murdoch McAllister a indiqué que la modélisation du détroit de Géorgie a montré qu'une réduction de la population de phoques communs n'entraînerait pas une augmentation des stocks de merlus du

53 Martin Paish, directeur, Pêches durables, Sport Fishing Institute of British Columbia, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

54 Murdoch McAllister, professeur agrégé, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

55 *Ibid.*

56 Murray Ned-Kwilosintun, directeur exécutif, Lower Fraser Fisheries Alliance, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

57 Andrew Trites, professeur, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

58 Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, [Témoignages](#), 27 avril 2023.



Pacifique suffisamment importante pour avoir un effet sur le saumon coho et le saumon chinook⁵⁹. Ken Pearce a affirmé qu'une augmentation du nombre de merlus du Pacifique résultant d'une diminution des populations de pinnipèdes pourrait être compensée par une intensification de la pêche commerciale⁶⁰.

Les pinnipèdes ont également profité des infrastructures ou des pratiques humaines sur la côte Ouest pour augmenter leur capacité à attraper du saumon. On les a vus utiliser des estacades en bois comme habitat artificiel pour se reposer, se reproduire et avoir un meilleur accès au saumon. On a remarqué aussi que certains ont compris que les écloséries ou les échelles à poissons sont de bons endroits pour attraper des saumons, car on observe ces poissons en plus grand nombre dans ces zones⁶¹.

Dans les régions arctiques

Aaju Peter, avocate qui a comparu à titre personnel, militante et récipiendaire de l'Ordre du Canada, a fait état de l'augmentation marquée de la population de phoques du Groenland dans la baie Frobisher depuis les années 1980. Les phoques annelés, qui sont une importante source de nourriture pour les Inuits, peuvent être intimidés par les phoques du Groenland, car ils « voyagent seuls, et un troupeau de phoques du Groenland peut être méchant, alors il est encore plus difficile [pour les Inuits] de chasser pour [se] nourrir⁶² ».

Dans les lacs Husky aux Territoires du Nord-Ouest, les phoques ont un impact sur les truites, mais à cause du manque de ressources pour faire des études scientifiques, la taille de la population de phoques demeure inconnue⁶³.

Adrian Schimnowski, chef de la direction de l'Arctic Research Foundation, a expliqué que dans l'Arctique canadien, des chasseurs avaient remarqué que les phoques qu'ils chassaient coulaient, au lieu de flotter, en raison de leurs réserves de graisse moins

59 Murdoch McAllister, professeur agrégé, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

60 Ken Pearce, président, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

61 Andrew Trites, professeur, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Owen Bird, directeur général, Sport Fishing Institute of British Columbia, [Témoignages](#), 24 avril 2023; Martin Paish, directeur, Pêches durables, Sport Fishing Institute of British Columbia, [Témoignages](#), 24 avril 2023; Jesse Zeman, directeur exécutif, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 27 avril 2023; et Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

62 Aaju Peter, avocate, à titre personnel, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

63 Adrian Schimnowski, chef de la direction, Arctic Research Foundation, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

importantes, et a attribué ce phénomène à un changement du régime alimentaire, avec la consommation de proies moins nutritives et moins grasses, ainsi qu'aux effets des changements climatiques⁶⁴.

LES DONNÉES SCIENTIFIQUES SUR LES PINNIPÈDES

Le Comité a appris quelles sont les données scientifiques disponibles sur la taille des populations de pinnipèdes, leur répartition et leur régime alimentaire, et aussi quelles sont les lacunes à combler en la matière, notamment l'absence de conclusions scientifiques sur l'incidence de l'augmentation des populations de pinnipèdes sur certains stocks de poissons ou dans certaines régions, et le décalage apparent entre les conclusions de quelques études scientifiques et les observations faites par les pêcheurs. Les recommandations 9 à 12 présentées à la fin de ce rapport concernent l'information scientifique disponible et les lacunes en matière de connaissance.

Les activités scientifiques récentes

Au cours des cinq dernières années, le MPO a consacré environ un million de dollars par an à l'étude scientifique des phoques, en puisant dans des budgets permanents consacrés à la science, comme le budget dédié aux mammifères marins⁶⁵. Les travaux financés sont essentiellement ceux destinés à appuyer les avis scientifiques pour les décisions concernant la chasse aux phoques et les avis scientifiques sur les stocks de poissons⁶⁶. Le Comité a été informé des améliorations apportées aux outils scientifiques servant à étudier les phoques et les otaries depuis 20 ans, notamment pour l'analyse de l'ADN et des acides gras, qui ont contribué à une meilleure compréhension des relations entre les proies dans l'ensemble de l'écosystème et à améliorer la modélisation pour prévoir l'abondance des populations. Mike Hammill, chercheur émérite de la Région du Québec au MPO, a parlé au Comité de l'amélioration des données sur les pinnipèdes recueillies au cours des 10 dernières années, notamment sur le régime alimentaire, ainsi que des mesures plus précises des mouvements et de la répartition des populations grâce à la télémétrie par satellite et des séries chronologiques plus longues sur les estimations de l'abondance des phoques gris et des phoques du Groenland⁶⁷.

64 *Ibid.*

65 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

66 *Ibid.*

67 Mike Hammill, chercheur émérite, Région du Québec, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.



Andrew Thomson a énuméré les méthodes utilisées par le MPO pour déterminer les taux de prédation des pinnipèdes sur le saumon, notamment à l'aide de la technologie de l'ADN et de l'analyse des parties dures d'échantillons de leurs excréments⁶⁸. Comme indiqué dans la section suivante, certains témoins ont exprimé des doutes quant à l'efficacité de l'analyse des parties dures d'échantillons d'excréments. Bernard Vigneault a fait état d'autres travaux scientifiques en cours ou à venir du ministère, notamment le recensement des lacunes en matière de recherche sur la côte Ouest, la toute première évaluation des phoques communs au Canada atlantique, une étude sur les phoques communs du Pacifique et une augmentation de l'échantillonnage de phoques du Groenland⁶⁹.

Bernard Vigneault a expliqué que le MPO a l'avantage de collaborer avec différents intervenants, notamment des chasseurs, dans le Canada atlantique, et des Inuits, dans l'Arctique canadien. Les études scientifiques entreprises par le MPO montrent que la chasse au phoque est une chasse durable de stocks de phoques sains pratiquée sans cruauté, car les populations de phoques ont retrouvé leurs niveaux historiques et peuvent supporter des prélèvements beaucoup plus importants⁷⁰.

Les lacunes en matière de connaissances

Malgré les progrès récents dans le domaine de la science sur les pinnipèdes et les recherches en cours, le Comité a appris qu'on manquait encore de données, notamment sur le régime alimentaire de toutes les espèces de pinnipèdes sur l'ensemble de leur aire de répartition et tout au long de l'année, ainsi que d'estimations des populations à jour et exactes⁷¹. George Rose a dit au Comité que les études sur les stocks constituent un volet important des informations scientifiques nécessaires pour déterminer l'impact des phoques sur les stocks de poissons⁷². Dion Dakins a laissé entendre qu'il fallait dresser un bilan des connaissances pour savoir ce que l'on sait et ce que l'on ignore, et évaluer la valeur des données⁷³. Selon Keith Hutchings, directeur général du Centre canadien d'innovations des pêches, au Canada, il faut

68 Andrew Thomson, directeur régional, Sciences, Région du Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

69 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

70 *Ibid.*

71 Erin Carruthers, scientifique des pêches, Fish, Food and Allied Workers Union, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

72 George Rose, professeur d'halieutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

73 Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

une recherche pluriannuelle sur plusieurs espèces, compte tenu de leur répartition spatiale et de leurs migrations. La recherche à court terme et les travaux particuliers sur les contenus stomacaux sont insuffisants. On néglige tellement de variables, par exemple les parcours de migration, l'évolution des températures de l'eau et même les effets sur les espèces de poissons-proies et d'autres espèces qui pourraient le devenir⁷⁴.

Kris Vascotto a insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure perspective concernant le régime alimentaire et la répartition des pinnipèdes. Il a expliqué que :

Pour démêler le rôle des pinnipèdes dans l'écosystème, il faut apprécier pleinement leur régime alimentaire et leur distribution tout au long de l'année et pas seulement sur de courtes périodes. Ce n'est qu'alors que nous pourrions parler avec certitude du rôle qu'ils jouent, de l'impact qu'ils peuvent avoir sur les niveaux trophiques environnants et de la manière dont le système peut réagir à une diminution de l'abondance des pinnipèdes.

Notre compréhension actuelle est fortement limitée à la fois dans l'espace et dans le temps, ce qui crée de graves biais dans l'interprétation. Par exemple, comment pouvons-nous parler du régime alimentaire des pinnipèdes lorsque l'échantillonnage est fortement biaisé dans l'espace pour ne représenter qu'une petite partie du troupeau de pinnipèdes⁷⁵?

Robert Hardy a expliqué pour sa part que l'échantillonnage des estomacs de phoques en hiver à Terre-Neuve et au Labrador pourrait avoir eu une incidence sur les résultats selon les poissons présents à cette période de l'année, et il a fait l'analogie suivante :

Si nous devons recueillir un échantillon de l'estomac d'un ours noir au printemps, après sa période d'hibernation, trouverions-nous des bleuets dans son estomac? Non. Il en va de même pour la plupart des échantillons d'estomac de phoques qui ont été prélevés à Terre-Neuve [en hiver], c'est-à-dire qu'on y a trouvé peu de capelan ou de morue⁷⁶.

Danny Arsenault et Robert Hardy ont remis en question la méthodologie actuelle d'évaluation du régime alimentaire des pinnipèdes utilisée par le MPO, qui consiste à compter les parties dures et les otolithes (concrétions calcaires de l'oreille interne des poissons) que l'on retrouve dans l'estomac des phoques. MM. Arsenault et Hardy ont déclaré que cette méthodologie ne permettrait pas d'avoir un aperçu du régime alimentaire complet, car les pinnipèdes sont connus pour mordre l'abdomen des gros poissons ou de ne pas leur manger la tête. C'est ainsi qu'ils tuent les poissons; comme ils laissent les têtes, on ne peut pas retrouver d'otolithes dans leur estomac, ce qui conduit

74 Keith Hutchings, directeur général, Centre canadien d'innovations des pêches, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

75 Kris Vascotto, directeur exécutif, Atlantic Groundfish Council, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

76 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023.



à des évaluations incomplètes du régime alimentaire⁷⁷. Le Comité a vu des photos du contenu de l'estomac de phoques qui montrent la grande quantité de poissons et de crustacés que peut consommer un seul phoque (figure 6).

Figure 6 — Contenu d'un estomac de phoque



Source : Figure 1 dans Robert Hardy, « [Étude sur les impacts écosystémiques et la gestion des populations de pinnipèdes](#) », réponse écrite au Comité permanent des pêches et des océans, 23 mars 2023.

Des témoins ont indiqué au Comité que les pinnipèdes ne sont pas les seuls responsables du déclin des stocks de poissons⁷⁸. Kilian Stehfest a rappelé au Comité que

77 Danny Arsenault, président, Comité consultatif sur le poisson de fond, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 23 mars 2023; et Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

78 Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, [Témoignages](#), 27 avril 2023; Glenn Blackwood, vice-président, Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023; et Carl Walters, professeur émérite, Institute for the Oceans and Fisheries, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

comme il est plus difficile de voir des poissons se nourrir d'autres poissons, la prédation « sans gêne » des pinnipèdes peut souvent faire d'eux des « bouc[s] émissaire[s] pour la mortalité naturelle des poissons⁷⁹ ». D'autres facteurs, comme les autres prédateurs marins, la surexploitation, la perte d'habitat et les changements climatiques, ont également une incidence notable sur les stocks de poissons. Matt Stabler a dit au Comité que la seule cause du déclin des stocks de saumons sur la côte Ouest sur laquelle il est possible d'agir immédiatement est la prédation exercée par les phoques et les otaries, et que cela nous donnerait « le temps de nous attaquer aux autres problèmes auxquels ces ressources sont confrontées⁸⁰ ». Dans le golfe du Saint-Laurent, le réchauffement et l'acidification de l'eau créent des conditions qui ont pour effet de limiter l'habitat de plusieurs espèces et ont des conséquences sur leur rétablissement. C'est la raison pour laquelle Bernard Vigneault a insisté sur l'importance d'avoir de « bonnes données scientifiques et de bien comprendre les répercussions précises de la prédation sur la gestion des stocks de poissons commerciaux », et il a ajouté que concentrer les efforts sur l'élimination des phoques ne garantit pas un effet direct et significatif sur les stocks de poissons⁸¹.

Des témoins ont évoqué l'apparente réticence du MPO à reconnaître l'impact des populations de pinnipèdes sur les stocks de poissons⁸². Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration de Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., a dit souhaiter que l'on trouve un moyen d'intégrer la collecte de données et les études scientifiques au « savoir empirique des pêcheurs qui vont en mer tous les jours », car la « science est une mosaïque » dans laquelle il faudrait tenir compte des deux sources d'informations⁸³. Erin Carruthers, scientifique des pêches pour la Fish, Food and Allied Workers Union, a appelé le MPO à donner la priorité à « la recherche collaborative sur les incidences des phoques, une recherche qui s'appuie sur les observations et les connaissances des gens qui naviguent sur l'eau⁸⁴ ».

79 Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

80 Matt Stabler, directeur, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

81 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

82 Danny Arsenault, président, Comité consultatif sur le poisson de fond, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; et Ryan Cleary, directeur exécutif, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

83 Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

84 Erin Carruthers, scientifique des pêches, Fish, Food and Allied Workers Union, [Témoignages](#), 24 avril 2023.



Le MPO a mis sur pied en 2020 le Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique (GTSPA), chargé de s'attaquer aux répercussions de la prédation des phoques sur les stocks de poissons dans l'Est du Canada. Ses objectifs étaient de fournir :

- des avis sur les priorités du programme des sciences du ministère concernant les phoques de l'Atlantique, y compris l'application de la technologie;
- des avis sur la manière d'accroître la participation des représentants de l'industrie de la pêche aux projets scientifiques relatifs aux phoques;
- des conseils sur la manière dont le ministère pourrait mieux communiquer ses conclusions scientifiques aux représentants de l'industrie de la pêche et aux autres parties prenantes⁸⁵.

Le GTSPA a publié son rapport final en avril 2022; celui-ci contenait neuf recommandations portant sur les phoques du Groenland et les phoques gris.

Glenn Blackwood, vice-président du Groupe, a déclaré que les recommandations « visaient à refermer l'écart entre les données scientifiques de Pêches et Océans selon lesquelles il n'y a pas d'impact sur cette partie de l'écosystème, et ce qu'en pensent les pêcheurs et les autres parties prenantes qui sont convaincus du contraire⁸⁶ ». De nombreux témoins ont dit souscrire aux recommandations du GTSPA⁸⁷. Par exemple, Paul Lansbergen, président du Conseil canadien des pêches, a attiré l'attention sur les recommandations 1 à 3, qui « portent de la nécessité de faire plus de travaux pour combler les lacunes dans l'ensemble des connaissances scientifiques⁸⁸ ». Bill Penney, développeur d'affaires pour Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., a insisté pour sa part sur la recommandation 5, qui dit que le « MPO devrait établir et financer de façon

85 MPO, *Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique*. Pour le rapport final du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, voir : [Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique](#).

86 Glenn Blackwood, vice-président, Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023.

87 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, *Témoignages*, 9 mars 2023; Keith Hutchings, directeur général, Centre canadien d'innovations des pêches, *Témoignages*, 17 avril 2023; Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., *Témoignages*, 20 avril 2023; et Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, *Témoignages*, 24 avril 2023.

88 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, *Témoignages*, 9 mars 2023; et Keith Hutchings, directeur général, Centre canadien d'innovations des pêches, *Témoignages*, 17 avril 2023.

permanente une unité de recherche en sciences sociales pour compléter la recherche en sciences naturelles⁸⁹ ».

Le Comité a été averti que l'application et l'interprétation des données scientifiques sont aussi importantes que la disponibilité de ces données. Jesse Zeman, directeur exécutif de la B.C. Wildlife Federation, a évoqué un processus du Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS) pour la truite arc-en-ciel du Fraser intérieur et qui a été « complètement compromis ». Il a expliqué que même si « la prédation par les pinnipèdes des saumoneaux et des truites arc-en-ciel adultes, la concurrence avec d'autres saumons dans l'océan, l'interception par la pêche, les conditions océaniques et les conditions d'eau douce ont toutes été déterminées comme des facteurs qui pourraient appuyer le rétablissement », le rapport final a mis ensemble tous les facteurs sans préciser l'importance relative de chacun d'eux. Selon Jesse Zeman, cela « empêchera probablement le MPO de faire quelque chose d'utile pour rétablir ces poissons en voie de disparition⁹⁰ ». Il a ajouté que l'exemple de la truite arc-en-ciel a montré que

le processus est inefficace et qu'il y a de l'ingérence bureaucratique dans le monde de la science, ce qui n'est bon pour personne. Peu importe qu'il s'agisse de poissons, de phoques ou d'esturgeons. Il est important que l'information juste soit transmise aux personnes habilitées à prendre de bonnes décisions⁹¹.

Le Comité a appris que le coût de la recherche scientifique dans l'Arctique est beaucoup plus élevé que dans le Sud. Tom Henheffer, chef des opérations à l'Arctic Research Foundation, a dit au Comité que « le ministère des Pêches et des Océans et le gouvernement fédéral dans son ensemble continuent de sous-financer ce travail essentiel », et il a ajouté que le MPO n'a « jamais réussi à bien évaluer ces stocks dans la plus grande partie de l'Arctique⁹² ». Adrian Schimnowski a proposé que l'on fasse appel aux collectivités, aux équipes de recherche et aux groupes commerciaux pour recueillir des données et des observations sur des périodes plus longues et prendre en compte le savoir traditionnel⁹³.

89 Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

90 Jesse Zeman, directeur exécutif, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

91 *Ibid.*

92 Tom Henheffer, chef des opérations, Arctic Research Foundation, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

93 Adrian Schimnowski, chef de la direction, Arctic Research Foundation, [Témoignages](#), 24 avril 2023.



VERS UNE AUGMENTATION DE LA CHASSE DURABLE AUX PINNIPÈDES

De nombreux témoins ont laissé entendre que ce n'est plus le moment de se concentrer uniquement sur l'étude des impacts des pinnipèdes sur les stocks de poissons, et que la meilleure chose à faire désormais est d'intensifier la chasse⁹⁴. Selon Craig Parly, il n'est plus nécessaire de faire plus d'études et de dénombrements pour connaître « l'impact des phoques sur le rétablissement des stocks de poissons de fond », car « les données parlent d'elles-mêmes⁹⁵ ». Le pêcheur Eldred Woodford, qui a comparu à titre personnel, a parlé de commissions et de rapports passés sur les phoques qui remontent aux années 1980, et il a dit au Comité que « [l]e moment est venu [d'agir]. Nous n'avons pas besoin d'autres études ou d'autres données scientifiques sur les phoques. Nous avons besoin de mesures qui visent les phoques⁹⁶. »

Les témoins qui se sont prononcés en faveur d'une augmentation des captures de pinnipèdes ont tous préconisé une chasse responsable et durable. Cela inclut la valorisation de l'animal tout entier et le maintien des populations de pinnipèdes à des niveaux viables tout en réduisant leur impact sur les espèces de poissons. Trevor Jones a expliqué que « pêcheurs et gouvernement [doivent agir de manière responsable afin de] pêcher les quantités voulues pour maintenir la santé de l'écosystème. Il est de notre devoir de bien gérer nos ressources parce que, autrement, les conséquences se ressentiront pendant des générations⁹⁷. »

Des témoins se sont demandé pourquoi les mesures pour contrôler les populations de pinnipèdes n'avaient pas été prises il y a de nombreuses années, et ont dit craindre qu'il soit maintenant plus difficile de le faire, parce que les populations ont continué de croître. Danny Arsenault a fait remarquer que l'augmentation des populations de pinnipèdes était une source de préoccupations depuis de nombreuses années, et s'est demandé si les stocks de poissons de fond et de poissons pélagiques seraient plus élevés aujourd'hui si des mesures de contrôle des populations de phoques sur la côte Est

94 Kris Vascotto, directeur exécutif, Atlantic Groundfish Council, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023; et Jesse Zeman, directeur exécutif, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

95 Craig Parly, député, circonscription de Bonavista, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

96 Eldred Woodford, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

97 Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

avaient été mises en œuvre il y a plusieurs années⁹⁸. Craig Parady a averti le Comité que si l'on attend encore, les pêcheries s'en ressentiront davantage et le rétablissement de certains stocks de poissons sera plus difficile⁹⁹. Jennifer Buie, directrice générale par intérim de la Gestion des ressources halieutiques au MPO, a dit au Comité que l'objectif de son ministère, en tant que gestionnaire de la ressource, « n'est pas de réduire la population¹⁰⁰ », mais de la maintenir à des niveaux sains.

Tout en reconnaissant que la gestion des pinnipèdes est une importante question, Stéphanie Pieddesaux, chercheuse industrielle chez Merinov, a fait valoir que les changements climatiques, notamment les modifications de la glace de mer nécessaire à la mise bas et les changements dans la répartition des espèces de proies, pourraient bientôt affecter la santé des populations de pinnipèdes. À ce propos, elle a déclaré que toute décision relative à la gestion des phoques devrait être prise avec plus de prudence que si elle avait été prise il y a 10 ans, lorsque les effets des changements climatiques n'étaient pas aussi marqués¹⁰¹. Carl Walters a laissé entendre pour sa part que des pratiques de gestion, telles que le rétrocontrôle ou le contrôle des prises, pouvaient être adaptées pour tenir compte des effets des changements climatiques, en « surveillant la taille de la population, en surveillant la productivité et en ajustant la récolte d'une année à l'autre¹⁰² ».

Quant à Kilian Stehfest, bien que n'étant pas contre une « récolte de phoques gérée de façon durable », il a averti que chasser les pinnipèdes pour favoriser les stocks de poissons à valeur commerciale pourrait avoir des répercussions involontaires sur le réseau trophique et des effets dévastateurs sur l'écosystème. Il a ajouté que cette approche

compromet [...] la santé des écosystèmes côtiers de façon incommensurable en plus de susciter des doutes quant à l'atteinte du résultat escompté. Au caractère imprévisible et

98 Danny Arsenault, président, Comité consultatif sur le poisson de fond, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

99 Craig Parady, député, circonscription de Bonavista, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

100 Jennifer Buie, directrice générale par intérim, Gestion des ressources halieutiques, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

101 Stéphanie Pieddesaux, chercheuse industrielle, Merinov, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

102 Carl Walters, professeur émérite, Institute for the Oceans and Fisheries, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.



risqué de cette approche s'ajoutent les changements importants et rapides que nous observons déjà dans l'écosystème côtier en raison des changements climatiques¹⁰³.

Les captures actuelles de pinnipèdes

La *Loi sur les pêches* qualifie les pinnipèdes d'espèces de poissons. Le *Règlement sur les mammifères marins* (RMM) pris en vertu de la *Loi sur les pêches* indique comment les phoques peuvent être légalement chassés, à quel âge et où, ainsi que la façon de s'y prendre pour les expédier sans cruauté.

Sur la côte Est, on pratique la chasse commerciale au phoque du Groenland, au phoque gris et au phoque à capuchon. Depuis 2009, les chasseurs de phoques doivent suivre une formation obligatoire sur une méthode de chasse en trois étapes pour s'assurer que les phoques sont achevés et prélevés rapidement et sans cruauté¹⁰⁴. La plupart des phoques chassés sont des phoques du Groenland, suivis d'un petit nombre de phoques gris. Gil Thériault, directeur de l'Association des chasseurs de phoques intra-Québec, a expliqué que la chasse au phoque du Groenland est une chasse établie, tandis que la chasse au phoque gris ne se pratique que depuis 10 ans¹⁰⁵. Les phoques à capuchon ne représentent qu'une très petite partie des débarquements commerciaux. Il n'y a actuellement sur la côte Ouest aucune chasse commerciale aux pinnipèdes.

Le nombre de permis de chasse commerciale délivrés et le nombre de chasseurs actifs ont connu un déclin dans les dernières années. En 2016, on estimait à 9 710 le nombre de titulaires d'un permis de chasse commerciale, et un millier de chasseurs de phoques s'adonnaient activement à la chasse¹⁰⁶. Le tableau 1 indique le nombre de permis de chasse commerciale délivrés et le nombre de chasseurs actifs par province en 2022.

103 Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine, Fondation David Suzuki, *Témoignages*, 27 avril 2023.

104 MPO, *Veiller à ce que la chasse au phoque soit effectuée sans cruauté*.

105 Gil Thériault, directeur, Association des chasseurs de phoques intra-Québec, *Témoignages*, 24 avril 2023.

106 MPO, *Statistiques sur la chasse au phoque*.

Tableau 1 — Nombre de permis de chasse commerciale délivrés pour le phoque et de permis actifs en 2022

Province	Permis de chasse commerciale délivrés	Permis actifs
Terre-Neuve-et-Labrador	3 582	307
Nouvelle-Écosse	45	13
Nouveau-Brunswick	11	0
Île-du-Prince-Édouard	17	0
Québec	827	63
Total	4 482	380

Source : Pêches et Océans Canada, *Réponse du MPO à la question soulevée au cours de la réunion du 6 octobre du Comité permanent du Sénat des pêches et des océans (POFO)*, présentée au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, 2022.

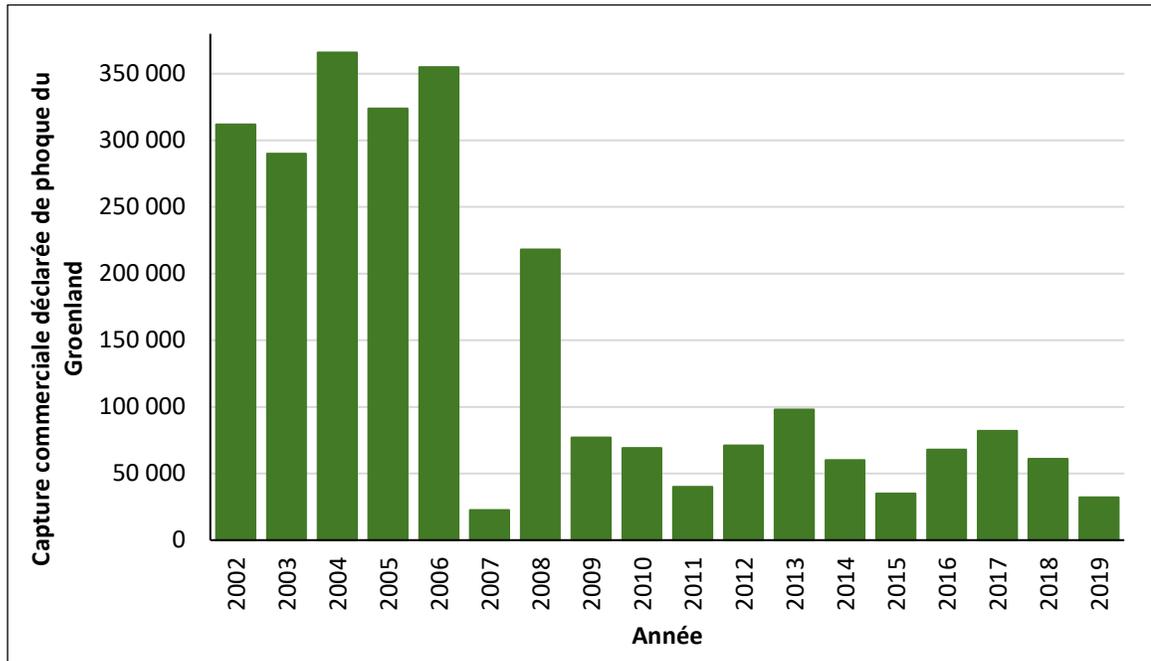
Le MPO « n’attribue pas de total autorisé des captures [TAC] (quota) pour la chasse au phoque de l’Atlantique, car la participation à cette chasse et la demande du marché pour les produits dérivés du phoque sont faibles. Le nombre d’animaux chassés demeure largement à des niveaux durables¹⁰⁷. » Le dernier TAC annoncé pour le phoque du Groenland en 2016 était de 400 000. Au cours de cette même année, 68 000 phoques du Groenland ont été capturés à des fins commerciales¹⁰⁸. La figure 7 montre le nombre de phoques du Groenland qui ont été capturés à des fins commerciales entre 2002 et 2019. La figure 8 indique le nombre de phoques gris qui ont été chassés à des fins commerciales entre 2010 et 2021. La figure 9 fait état du nombre et de la valeur des peaux de phoques débarquées au Canada atlantique entre 2004 et 2022.

107 MPO, *Gestion des phoques sur la côte Est du Canada*, document d’information, mai 2022.

108 MPO, *Situation des phoques du Groenland, Pagophilus groenlandicus, de l’Atlantique Nord-Ouest en 2019*, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2020/020, mars 2020.

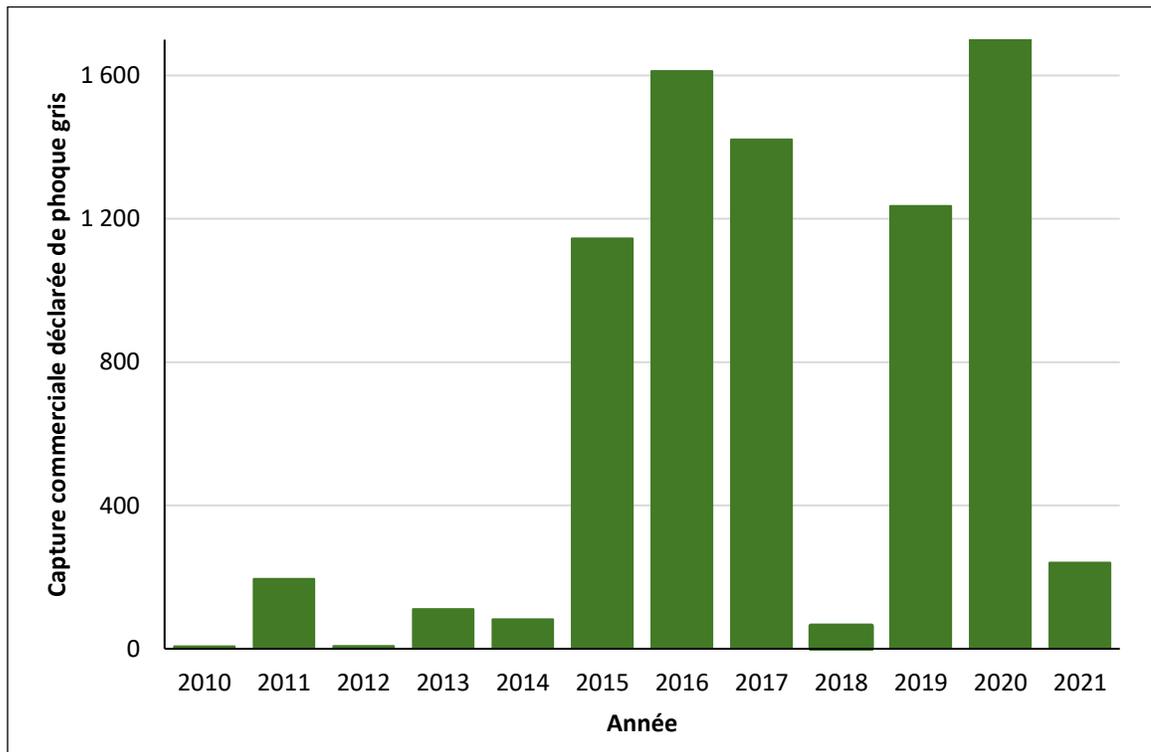


Figure 7 — Nombre de phoques du Groenland capturés à des fins commerciales ayant été déclarés au Canada entre 2002 et 2019



Sources : Figure préparée par le Comité à partir de données tirées de Pêches et Océans Canada (MPO), [Statistiques sur la chasse au phoque](#); et MPO, [Situation des phoques du Groenland, *Pagophilus groenlandicus*, de l'Atlantique Nord-Ouest en 2019](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2020/020, mars 2020.

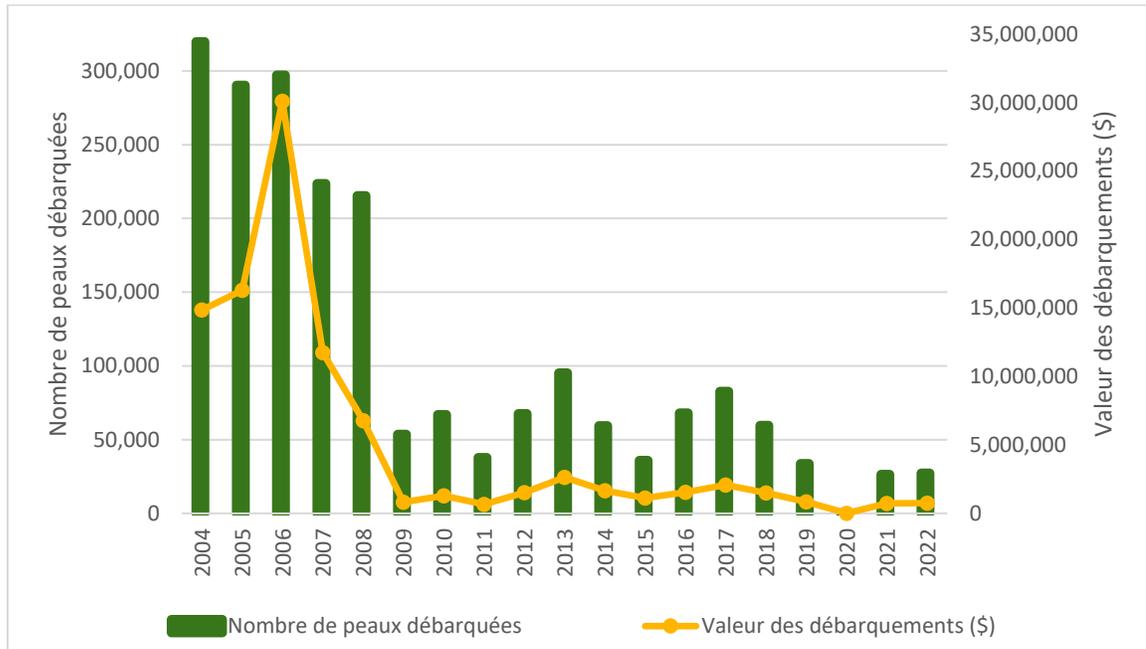
Figure 8 — Nombre de phoques gris capturés à des fins commerciales ayant été déclarés au Canada entre 2010 et 2021



Sources : Figure préparée par le Comité à partir de données tirées de Pêches et Océans Canada (MPO), [Statistiques sur la chasse au phoque](#); et MPO, [Évaluation des stocks de phoque gris de l'Atlantique Nord-Ouest \(*Halichoerus grypus*\) au Canada en 2021](#), Secrétariat canadien des avis scientifiques, Avis scientifique 2022/018, juin 2022.



Figure 9 — Nombre et valeur des peaux de phoque débarquées au Canada atlantique entre 2004 et 2022



Remarques : Les « débarquements » sont définis comme étant « la partie des prises ramenées à quai ». Voir Pêches et Océans Canada (MPO), [Débarquements](#).

Le nombre de peaux débarquées et la valeur des débarquements pour 2022 sont des données préliminaires et sont sujets à révision.

Sources : Tableau préparé par le Comité à partir de données obtenues dans le cadre de communications personnelles avec le MPO, Affaires législatives et parlementaires, 9 août 2016 et 21 juillet 2017; et MPO, [Statistiques régionales — Débarquements de poissons et les valeurs des débarquements](#).

Les Autochtones ont le droit de chasser le phoque ainsi que de pêcher pour d'autres espèces à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR) sans être titulaires d'un permis sur toutes les côtes du Canada¹⁰⁹. Les phoques communs, annelés et barbus sont chassés au Canada à des fins de subsistance, mais ils ne sont pas capturés à des fins commerciales. Les peuples autochtones du Canada « ont un droit protégé par la loi

109 Le droit collectif de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR) est protégé en vertu de l'article 35 de *Loi constitutionnelle de 1982*. « Les pêcheurs autochtones désignés peuvent attraper ce qui est nécessaire pour eux-mêmes ou leur communauté à des fins ASR. La pêche pratiquée à des fins ASR ne donne pas l'occasion de vendre les prises. Elle peut également avoir lieu à divers moments de l'année, qui ne sont pas toujours alignés sur les saisons de pêche commerciale ou qui ne correspondent pas toujours aux zones. Les décisions concernant le moment où une pêche est ouverte ou fermée sont prises dans le cadre du processus de gestion des pêches. » Voir : MPO, [Pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles \(ASR\)](#).

constitutionnelle de chasser les mammifères marins, y compris les phoques, si cette chasse respecte les besoins et autres exigences en matière de conservation¹¹⁰ ».

Les produits dérivés des pinnipèdes

Des témoins ont décrit les produits du phoque existants et ceux en cours de développement qui permettront de profiter de toutes les parties de l'animal. Doug Chiasson a dit au Comité que « [l']offre actuelle issue de la chasse au phoque au Canada est diversifiée et innovante¹¹¹ ». La graisse de phoque peut être utilisée pour obtenir des produits dérivés, comme des huiles et des suppléments d'oméga-3 pour la santé du cœur et des articulations ainsi que l'amélioration des performances sportives¹¹². Les pilules de fer héminique extrait des phoques pourraient être consommées par des personnes souffrant de carences en fer avec moins d'effets secondaires que le fer produit chimiquement¹¹³. La fourrure et le cuir de phoque sont chauds, imperméables et biodégradables et peuvent servir à confectionner des vêtements et des accessoires à la mode¹¹⁴. La viande de phoque est maigre, riche en fer et moins contaminée que la chair de thon rouge. Les morceaux de viande les plus tendres peuvent être destinés aux restaurants, tandis que les parties moins tendres pourraient convenir à la préparation de viande séchée ou de ragoûts¹¹⁵. Les animaux domestiques peuvent également être nourris avec des aliments, des gâteries et des

110 MPO, *Importance de la chasse au phoque*.

111 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023.

112 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, *Témoignages*, 23 mars 2023; Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023; Romy Vaugeois, gestionnaire de programme, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023; et Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, *Témoignages*, 24 avril 2023.

113 Steinar J. Engeset, président, Harbour Grace Shrimp Company Limited, *Témoignages*, 17 avril 2023.

114 Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., *Témoignages*, 30 mars 2023; Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, *Témoignages*, 30 mars 2023; Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023; et Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023.

115 Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., *Témoignages*, 20 avril 2023; et Mélanie Lemire, professeure agrégée, Université Laval, Collectif Manger notre Saint-Laurent, *Témoignages*, 20 avril 2023.



suppléments dérivés des produits du phoque¹¹⁶. Il existe même des marchés pour le cœur, les reins et le pénis de phoque¹¹⁷.

Selon Kendall Flood, président-directeur général d'Ár n-oileán Resources Ltd., il faudrait privilégier les produits du phoque transformés, comme les côtes emballées sous vide ou la viande séchée de grande qualité, car ils sont commercialement plus viables que les produits non transformés, de moindre valeur¹¹⁸.

Des témoins comme Sandra Gauthier, directrice générale d'Exploramer, Mélanie Lemire, professeure agrégée à l'Université Laval et du Collectif Manger notre Saint-Laurent, ainsi que Colombe St-Pierre, cheffe propriétaire du restaurant Chez Saint-Pierre, et elle aussi du Collectif Manger notre Saint-Laurent, ont dit au Comité que la viande de phoque pourrait contribuer à l'indépendance et à l'autosuffisance alimentaires du Canada¹¹⁹. Les produits dérivés des pinnipèdes, tels que les huiles d'oméga-3, les repas préparés à base de viande de phoque ou encore les poudres de protéines, pourraient aussi être expédiés à l'étranger, dans le cadre de programmes d'aide alimentaire, dans les régions du monde où les populations souffrent d'insécurité alimentaire ou d'un manque de protéines¹²⁰.

Intensifier la chasse au phoque sur la côte Est

Les recommandations 1, 3, 6 et 8 présentées à la fin de ce rapport concernent les témoignages sur l'intensification de la chasse au phoque présentés dans les sections suivantes.

La chasse au phoque à des fins commerciales

Sur la côte Est, aucun total autorisé de captures, ou TAC, n'a été fixé, parce que la chasse au phoque est peu développée et que le nombre de phoques capturés demeure bien en

116 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, [Témoignages](#), 17 avril 2023; Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., [Témoignages](#), 20 avril 2023; et Daniel Lane, professeur, Maritime Seal Management Inc., [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

117 Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

118 *Ibid.*

119 Sandra Gauthier, directrice générale, Exploramer, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Mélanie Lemire, professeure agrégée, Université Laval, Collectif Manger notre Saint-Laurent, [Témoignages](#), 20 avril 2023; et Colombe Saint-Pierre, cheffe propriétaire, restaurant Chez Saint-Pierre, Collectif Manger notre Saint-Laurent, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

120 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; et Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

deçà des niveaux de chasse durable. Kendall Flood a déclaré devant le Comité que le MPO a « toujours dit ouvertement » que le quota pourrait être augmenté si le nombre de phoques chassés s'en approchait, ajoutant que le MPO avait calculé que si on capturait de 425 000 à 450 000 phoques du Groenland, cela permettrait de maintenir la population, et que si on en capturait environ 600 000, cela ferait diminuer la population¹²¹. Sandra Gauthier a dit qu'il faudrait

augmenter le nombre de permis commerciaux dans les régions plus nordiques du Québec, comme la Gaspésie et la Côte-Nord. Ce sont des endroits où on retrouve encore aujourd'hui des phoques du Groenland et un peu de phoques gris. Nous voudrions que plus de permis commerciaux soient délivrés et que la période de chasse au phoque soit prolongée, afin d'avoir accès à davantage de viande¹²².

Des témoins ont évoqué le scénario de la poule et de l'œuf, avec une demande insuffisante pour les produits dérivés des pinnipèdes et un faible niveau de prises de pinnipèdes. Les causes de cette demande insuffisante, dont le manque d'éducation et de sensibilisation sur les marchés canadiens et étrangers et le manque d'accès aux marchés des États-Unis et de l'Union européenne, sont abordées dans les sections suivantes.

Doug Chiasson a déclaré que le moyen le « plus efficace » de contrôler les populations de phoques est de pratiquer une pêche commerciale réussie. Il a averti toutefois que les mesures dans ce sens doivent être prises rapidement, parce qu'« [à] mesure que les chasseurs de phoques expérimentés quittent le marché du travail, nous courons le risque de ne pas être en mesure de relever le défi d'augmenter nos captures jusqu'aux niveaux nécessaires pour assurer une gestion adéquate¹²³ ». Ginny Boudreau a dit au Comité que les phoques constituent une ressource qui « ajouterait de la croissance économique à la pêche, à la transformation et à la commercialisation dans nos collectivités et atténuerait les pertes économiques » dues aux TAC réduits ou aux moratoires imposés sur la pêche d'autres espèces¹²⁴.

La chasse au phoque à des fins personnelles

Le musée des sciences Exploramer, en Gaspésie, au Québec, offre chaque année une formation à 30 nouveaux chasseurs qui veulent pratiquer la chasse au phoque à des fins

121 Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oleán Resources Ltd., *Témoignages*, 20 avril 2023.

122 Sandra Gauthier, directrice générale, Exploramer, *Témoignages*, 23 mars 2023.

123 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023.

124 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, *Témoignages*, 30 mars 2023.



personnelles. Pendant cette formation de deux jours, il est question de la biologie des phoques et des lois applicables, il y a des ateliers sur la façon de dépecer un phoque et de découper sa viande, et la formation se termine par un atelier culinaire. Actuellement, il y a une liste d'attente de 10 ans pour le cours permettant d'obtenir un permis de chasse à des fins personnelles — ce qui démontre un grand intérêt pour la chasse au phoque durable¹²⁵.

Selon Sandra Gauthier, la chasse au phoque à des fins personnelles pourrait devenir « un levier très intéressant pour le développement économique des régions côtières du Québec, notamment pendant les saisons mortes pour le tourisme¹²⁶ ». La venue de gens pratiquant la chasse sportive ou récréative en Gaspésie, sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent ou aux îles de la Madeleine, de novembre à mars, pour une chasse bien encadrée, permettrait d'atténuer les préoccupations économiques dans des régions où il y a beaucoup de chômage en hiver¹²⁷. Sandra Gauthier a décrit différentes approches susceptibles de favoriser le développement de la chasse au phoque à des fins personnelles, notamment la prolongation de la saison de cette chasse et la possibilité pour les personnes qui ne vivent pas dans les zones côtières de pratiquer aussi cette chasse après avoir suivi une formation¹²⁸.

La création d'une chasse aux pinnipèdes à des fins commerciales sur la côte Ouest

Il n'y a pas de chasse aux pinnipèdes à des fins commerciales sur la côte Ouest. Le MPO examine les propositions en la matière dans le cadre de la Politique sur les nouvelles pêches¹²⁹. Le Comité a appris que la Pacific Pinniped Balance Society, qui rassemble « 115 Premières Nations, les syndicats UFAWU-Unifor, la fédération de la faune de Colombie-Britannique et beaucoup d'autres clubs locaux de pêche sportive », avait soumis, il y a plus de cinq ans, une proposition de plan graduel de captures de pinnipèdes sur la côte Ouest, avec 5 000 animaux pour commencer, puis une augmentation progressive de ce nombre¹³⁰. Matt Stabler a expliqué toutefois que la proposition se heurtait à des obstacles et que le MPO n'avait cessé de leur « mettre des

125 Sandra Gauthier, directrice générale, Exploramer, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

126 *Ibid.*

127 *Ibid.*

128 *Ibid.*

129 Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, MPO, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

130 Ken Pearce, président, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

bâtons dans les roues » en raison de la crainte exprimée par la population et qu'aucune des raisons données par le MPO pour les délais « n'est basée sur la science¹³¹ ». Il a indiqué au Comité qu'il existe des marchés pour les peaux, la viande et les acides gras oméga-3 pour des quantités encore plus importantes que celles résultant des captures proposées. La seule partie de l'animal dont il resterait à s'occuper, ce sont les os¹³².

Ken Pearce a énuméré les risques liés à la non-réduction des populations de pinnipèdes, comme l'appauvrissement des stocks de saumons, la débâcle de l'industrie de la pêche sportive, qui pèse plus d'un milliard de dollars, et l'effondrement du reste de la pêche commerciale¹³³. Jesse Zeman a dit être favorable à une augmentation des captures de pinnipèdes sur la côte Ouest pour réduire la prédation exercée sur le saumon sauvage du Pacifique, et parce que « la truite arc-en-ciel est en voie de disparition, mais pas les pinnipèdes¹³⁴ ».

LES INFRASTRUCTURES POUR LA CHASSE AUX PINNIPÈDES

Les témoins avaient des opinions divergentes sur la question de savoir si les infrastructures existantes pour la chasse au phoque au Canada permettaient de faire face à une augmentation de cette activité sur la côte Est. Certains témoins, dont Mervin Wiseman et Kendall Flood, ont déclaré que les navires actuels pouvaient servir pour la chasse aux pinnipèdes en valorisant l'animal tout entier¹³⁵. Kendall Flood a ajouté que les infrastructures de transformation étaient à son avis suffisantes¹³⁶. Trevor Jones, au contraire, a affirmé que des investissements seraient nécessaires afin de développer les infrastructures requises pour chasser jusqu'à 400 000 phoques du Groenland et permettre une valorisation de l'animal tout entier, mais a dit croire que les infrastructures seront mises en place une fois qu'il y aura des marchés établis pour ces produits¹³⁷. Doug Chiasson a reconnu pour sa part qu'il faudrait un certain temps pour mettre en place les infrastructures suffisantes pour gérer une forte augmentation des captures de phoques, et il a informé le Comité que la création d'un marché pour les

131 Matt Stabler, directeur, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

132 *Ibid.*

133 Ken Pearce, président, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

134 Jesse Zeman, directeur exécutif, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

135 Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023; et Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

136 Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

137 Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.



produits du phoque inciterait les entreprises à « se réorganiser en conséquence¹³⁸ ». Quant à Ginny Boudreau, elle a dit penser que « le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont pour rôle d'aider l'industrie à mettre en place des usines de transformation, des installations, et à les lancer sur les marchés¹³⁹ ».

Sandra Gauthier a expliqué qu'au Québec, on a observé une « croissance constante et de plus en plus importante de la demande de viande de phoque à des fins alimentaires¹⁴⁰ ». À tel point que la seule boucherie qui transforme la viande de phoque dans la province, située aux îles de la Madeleine, n'est plus en mesure de répondre à la demande. Le transport de la viande depuis les îles jusqu'au continent est également compliqué. Sandra Gauthier a déclaré que l'ouverture de deux autres usines de transformation de viande de phoque au Québec permettrait de distribuer plus de viande aux restaurants, mais aussi aux chaînes de supermarchés, qui ont besoin de quantités importantes de viande pour garnir leurs étalages¹⁴¹.

Pour ce qui est de la situation sur la côte Ouest, Matt Stabler a indiqué que la région dispose déjà des navires, des équipages et de la capacité de traitement nécessaires pour chasser dans un premier temps jusqu'à 5 000 individus et n'attend que la permission pour une chasse commerciale¹⁴². Jim McIsaac, a déclaré néanmoins que les infrastructures requises pour la chasse aux pinnipèdes doivent être développées davantage sur la côte Ouest, car les infrastructures de pêche en général tendent à disparaître¹⁴³.

Les recommandations 2, 3 et 6 présentées à la fin de ce rapport concernent les infrastructures pour la chasse aux pinnipèdes.

LES OBSTACLES À LA VENTE DE PRODUITS DÉRIVÉS DES PINNIPÈDES

La demande et l'accès au marché sont tous deux des obstacles à la vente de produits dérivés des pinnipèdes. Ces obstacles contribuent au faible niveau de captures des

138 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

139 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

140 Sandra Gauthier, directrice générale, Exploramer, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

141 *Ibid.*

142 Matt Stabler, directeur, Pacific Balance Pinniped Society, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

143 Jim McIsaac, directeur général, BC Commercial Fishing Caucus, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

pinnipèdes. Des témoins ont expliqué qu'il serait profitable d'avoir des programmes d'éducation ou de sensibilisation sur la chasse au phoque destinés à favoriser le développement d'éventuels marchés au Canada et à l'étranger et à lutter contre l'image négative de cette chasse. Il faudrait également s'attaquer aux obstacles à l'accès aux marchés afin de trouver de nouveaux débouchés pour la vente des produits dérivés du phoque. Les recommandations 4 à 7 présentées à la fin de ce rapport concernent l'importance de l'éducation et la sensibilisation pour réduire les obstacles à la vente de produits dérivés des pinnipèdes.

L'éducation et la sensibilisation

Ginny Boudreau a dit au Comité que la mauvaise réputation dont souffre l'industrie de la chasse au phoque se fonde sur « des inexactitudes dramatisées au sujet de l'exploitation des pinnipèdes » propagées par les médias et les groupes environnementalistes extrémistes¹⁴⁴. Owen Bird, directeur général du Sport Fishing Institute of British Columbia, a laissé entendre que « les renseignements dont se servent certains groupes semblent trouver un écho chez les populations urbaines qui ne connaissent pas les circonstances¹⁴⁵ ». Bill Penney a abondé dans le même sens en disant que

la perception internationale est dictée par une kyrielle de célébrités qui jugent l'industrie du phoque en fonction de ce qu'elle était il y a plus de 30 ans. En fait, la politique gouvernementale en matière de gestion et de réglementation de la population de phoques continue d'être façonnée par des perceptions publiques générées par les activistes et qui n'ont rien à voir avec la réalité, les faits et la science¹⁴⁶.

Bill Penney a laissé entendre que le soutien fédéral aux programmes de marketing et de vente axés sur des données factuelles pourrait contribuer à faire changer le discours, en expliquant que la plupart des Canadiens « ne connaissent pas les faits sur le phoque, mais peuvent réciter la désinformation et la propagande produites par les organisations qui se servent de l'industrie du phoque pour recueillir des fonds¹⁴⁷ ». Aaju Peter a déclaré pour sa part que les préjugés défavorables à l'égard de la chasse au phoque sont très difficiles à combattre et ils « compliquent encore davantage [la] vie déjà difficile » des Inuits. Elle a proposé que l'on donne un visage humain à des traditions vieilles de 5 000 ans et à une culture de chasse perdue, ce qui pourrait être un moyen d'aller de

144 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

145 Owen Bird, directeur général, Sport Fishing Institute of British Columbia, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

146 Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

147 *Ibid.*



l'avant¹⁴⁸. Morley Knight a fait valoir que des campagnes d'information montrant la nécessité de gérer efficacement les troupeaux de phoques, compte tenu de leur impact sur les stocks de poissons, et la manière dont la chasse est effectuée, sans cruauté, pourraient aider le public à comprendre la situation et à accepter les produits du phoque¹⁴⁹. Mervin Wiseman a fait état du succès de la commercialisation, par le Danemark, des produits dérivés du phoque du Groenland et de leur promotion dans les maisons de vente aux enchères et les maisons de haute couture, et a indiqué que le Canada doit se doter d'un cadre de marketing international pour les produits du phoque¹⁵⁰. Quant à Ginny Boudreau, elle a dit croire qu'au Canada, « nous devons investir des ressources dans un grand plan d'information et de promotion sur l'exploitation et la commercialisation des pinnipèdes, et en être fiers¹⁵¹ ».

Romy Vaugeois, gestionnaire de programme du Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque à l'Institut de la fourrure du Canada, a indiqué qu'une récente campagne publicitaire en ligne faisant la promotion des produits dérivés du phoque issus de la chasse autochtone et non autochtone — axée sur le Québec et l'Ontario — avait généré 68 millions d'expositions¹⁵². Bill Penney a dit pour sa part au Comité qu'une approche marketing ciblée menée à Montréal et à Toronto, expliquant que la chasse au phoque était une activité durable et pratiquée sans cruauté et mettant l'accent sur les avantages que présentent les produits du phoque, a permis d'observer une augmentation de 6 % (de 23 % à 29 %) du nombre de Canadiens ouverts à l'idée d'acheter des produits dérivés du phoque. Il a ajouté que « plus nous sensibiliserons les Canadiens, plus nous serons en mesure de faire accepter le phoque comme un produit canadien¹⁵³ ».

Avec son programme Fourchette bleue, Exploramer travaille depuis 2009 à la commercialisation de la viande de phoque en tant que produit sain et raffiné ne contenant pas d'hormones de croissance¹⁵⁴. Mélanie Lemire a informé le Comité que « [l]a commercialisation accrue des produits du phoque sur le marché contribuerait à

148 Aaju Peter, avocate, à titre personnel, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

149 Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, MPO (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

150 Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

151 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

152 Romy Vaugeois, gestionnaire de programme, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

153 Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

154 Sandra Gauthier, directrice générale, Exploramer, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

diversifier l'économie des pêches [au Québec] et à améliorer la résilience [de la province] face aux aléas des changements climatiques et des marchés internationaux¹⁵⁵ ».

De nombreux témoins ont dit que l'augmentation de la demande de produits dérivés des pinnipèdes au Canada serait une bonne première étape pour développer l'ensemble de la demande pour de tels produits¹⁵⁶. Selon Gil Thériault, pour convaincre les marchés étrangers d'acheter des produits dérivés du phoque, le Canada doit montrer que la viande, la graisse, les peaux et le reste du phoque peuvent être valorisés au maximum¹⁵⁷. Ginny Boudreau était du même avis et a ajouté qu'on ne peut pas s'attendre à ce que le marché mondial prenne de l'expansion si

[I]es gouvernements canadiens n'investissent pas dans des marchés nationaux ou internationaux, pas plus qu'ils n'informent les Canadiens des avantages diététiques pour leur santé et des avantages pour leur bien-être économique. Nous avons honte de promouvoir une viande très riche en fer, l'huile la plus riche en oméga-3 du monde, des peaux et des fourrures qui sont durables, chaudes et, oui, très à la mode¹⁵⁸.

L'accès aux marchés

Des témoins comme Dion Dakins, Robert Hardy, Eldred Woodford et Doug Chiasson ont insisté sur le fait que l'accès aux marchés étrangers est un obstacle important au développement de la chasse au phoque¹⁵⁹. Eldred Woodford a dit au Comité que la fermeture de trois des quatre entreprises de transformation du phoque à Terre-Neuve-et-Labrador peut être liée à la perte d'accès aux marchés de l'Union européenne et de la Russie¹⁶⁰. Bill Penney a dit au Comité que « les difficultés de commercialisation des produits du phoque ne viennent pas de la rareté des clients, mais plutôt des problèmes

155 Mélanie Lemire, professeure agrégée, Université Laval, Collectif Manger notre Saint-Laurent, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

156 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023; et Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, MPO (à la retraite), à titre personnel, [Témoignages](#), 20 avril 2023.

157 Gil Thériault, directeur, Association des chasseurs de phoques intra-Québec, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

158 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

159 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; Eldred Woodford, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, [Témoignages](#), 17 avril 2023; et Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

160 Eldred Woodford, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.



d'accès qu'éprouvent ces clients¹⁶¹ ». Jen Shears, propriétaire de Natural Boutique, qui a comparu à titre personnel, a fait état des menaces de violence contre elle et sa jeune fille qu'elle a reçues de la part de défenseurs des droits des animaux lorsqu'elle a tenté de mettre en vente ses produits. Ils ont notamment menacé de les dissoudre dans l'acide et de les « traquer jusque chez [elles]¹⁶² ». Kendall Flood a fait remarquer qu'il faudrait accroître l'accès aux marchés étrangers pour écouler le volume de produits dérivés du phoque si la chasse augmentait de façon spectaculaire¹⁶³.

De nombreux témoins, dont Ginny Boudreau, Jen Shears, Eldred Woodford, Doug Chiasson, Trevor Jones, Ruben Komangapik, co-directeur général de Reconseal Inuksiuti, et Aaju Peter, ont expliqué au Comité qu'il était nécessaire que le gouvernement du Canada ou la ministre des Pêches et des Océans adoptent une approche politique plus audacieuse pour faire changer l'image de la chasse au phoque, faciliter l'accès aux marchés étrangers pour les produits dérivés des pinnipèdes et lever les obstacles à l'exportation des produits canadiens dérivés du phoque, en particulier vers les États-Unis et l'Union européenne¹⁶⁴. Mervin Wiseman a indiqué pour sa part que le Canada devrait prendre exemple sur d'autres pays qui ont eu le « courage de se lever et de dire qu'ils vont faire le nécessaire pour récolter leurs phoques, et ce au nom de leurs pêcheurs et de la population de leur pays¹⁶⁵ ». Selon Ginny Boudreau, un « bon début » serait que la ministre de Pêches et Océans Canada fasse publiquement la promotion de l'industrie canadienne du phoque comme étant « une industrie viable, durable et humaine¹⁶⁶ ». Kenneth LeClair, vice-président de la Prince Edward Island Fishermen's Association, a avancé que si les impacts de la prédation des phoques sur les stocks de poissons étaient plus visibles, il y aurait davantage de protestations et d'actions publiques¹⁶⁷.

161 Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

162 Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

163 Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., [Témoignages](#), 20 avril 2023.

164 Ruben Komangapik, co-directeur général, Reconseal Inuksiuti, [Témoignages](#), 9 mars 2023; Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Trevor Jones, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Eldred Woodford, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023; Aaju Peter, avocate, à titre personnel, [Témoignages](#), 17 avril 2023; Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, [Témoignages](#), 17 avril 2023; et Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

165 Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

166 Ginny Boudreau, directrice exécutive, Guysborough County Inshore Fishermen's Association, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

167 Kenneth LeClair, vice-président, Prince Edward Island Fishermen's Association, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

La Marine Mammal Protection Act des États-Unis

En 1972, les États-Unis ont adopté une loi sur la protection des mammifères marins, la *Marine Mammal Protection Act* (MMPA). La MMPA interdit l'importation de produits dérivés de mammifères marins, incluant les produits dérivés du phoque.

Bill Penney a décrit les difficultés de faire entrer des produits du phoque dans des marchés qui impliquent les États-Unis, même lorsque les produits du phoque ne sont pas destinés à ce pays. Il a donné l'exemple d'une entreprise de fabrication de nourriture pour animaux de compagnie qui ne pouvait pas produire de la nourriture à base de phoque, parce que cette entreprise avait des clients américains et ne pouvait donc pas inclure des produits dérivés du phoque dans sa chaîne de valeur¹⁶⁸.

Les témoins n'étaient pas sûrs si l'accès à d'autres produits de la mer canadiens destinés au marché américain pouvait être soumis à des restrictions aux termes de la MMPA à cause d'une augmentation de la chasse au phoque¹⁶⁹. D'autres pays, comme la Norvège, le Japon et l'Islande, chassent des mammifères marins, comme les phoques et les baleines, sans que cela n'ait d'incidence apparente sur leurs relations commerciales avec les États-Unis pour d'autres produits de la mer¹⁷⁰.

Il existe une exception à la MMPA sur la côte Ouest des États-Unis pour l'élimination des otaries de Californie et des otaries de Steller dans certaines zones du fleuve Columbia et de ses affluents, afin de réduire l'impact de la prédation des otaries sur divers stocks de poissons en voie de disparition ou menacés, dont le saumon. De plus en plus d'otaries se sont rassemblées dans les zones autour du barrage de Bonneville et des chutes de Willamette, car elles ont appris que les salmonidés sont une proie facile dans ces zones de points de capture.

Les efforts visant à dissuader les otaries de se nourrir de poissons ou d'aller dans certaines zones près des points de capture au moyen de techniques d'effarouchement non létales, comme des tirs sous-marins de cartouches détonantes, des dispositifs de dissuasion acoustiques, des poursuites en bateau ou l'érection d'obstacles physiques se

168 Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., *Témoignages*, 20 avril 2023.

169 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, *Témoignages*, 9 mars 2023; et Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., *Témoignages*, 30 mars 2023.

170 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, *Témoignages*, 9 mars 2023; Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., *Témoignages*, 30 mars 2023; Glenn Blackwood, vice-président, Université Memorial de Terre-Neuve (à la retraite), à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023; et Tore Haug, chercheur émérite, Institute of Marine Research, *Témoignages*, 1^{er} mai 2023.



sont avérés « difficiles et largement infructueux¹⁷¹ ». C'est la raison pour laquelle le National Marine Fisheries Service (NMFS) des États-Unis a accordé un permis pour l'élimination par euthanasie chimique ou la mise en captivité permanente d'un maximum de 540 otaries de Californie et de 176 otaries de Steller par des entités de l'État et tribales dans des zones désignées du fleuve Columbia et de ses affluents, de 2020 à 2025¹⁷². On estime que les 38 otaries de Californie et les 53 otaries de Steller qui ont été retirées du barrage de Bonneville et des chutes Willamette où elles se trouvaient entre octobre 2020 et mai 2022 auraient mangé environ 20 000 salmonidés au cours de leur vie si on ne les avait pas éliminés¹⁷³.

Dion Dakins a évoqué le mécontentement d'Américains contrariés « que des phoques provenant du Canada se nourrissent de poissons dans les eaux américaines¹⁷⁴ ». Erin Carruthers a souligné le fait qu'une collaboration entre les groupes de pêcheurs du Canada et des États-Unis pourrait conduire à un changement de position du gouvernement américain à l'égard de la MMPA¹⁷⁵. Murray Ned-Kwilosintun a déclaré quant à lui que la collaboration entre les Premières Nations et les tribus de la côte Nord-Ouest du Pacifique pourrait faciliter la collecte de données de référence pour déterminer si la chasse est justifiée¹⁷⁶.

-
- 171 Department of Fish and Wildlife de l'Oregon, Department of Fish and Wildlife de l'État de Washington, Department of Fish and Game de l'Idaho, tribu des Nez-Percés, tribus confédérées de la réserve indienne d'Umatilla, tribus confédérées de la réserve de Warm Springs en Oregon, tribus confédérées et aux bandes de la Nation Yakama, 3.6.D Committee, [Request for Marine Mammal Protection Act Section 120 Authorization to Lethally Remove California and Steller Sea Lions from a Section of the Mainstem Columbia River and its Tributaries that Contain Spawning Habitat for ESA Listed Salmon and Steelhead](#), juin 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
- 172 Barry A. Thom, administrateur régional, Département américain du Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration, National Marine Fisheries Service (NMFS), [Permit Authorizing the Intentional Taking on the Waters of the Columbia River](#), 14 août 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et Department of Fish and Wildlife de l'Oregon, Department of Fish and Wildlife de l'État de Washington, Department of Fish and Game de l'Idaho, tribu des Nez-Percés, tribus confédérées de la réserve indienne d'Umatilla, tribus confédérées de la réserve de Warm Springs en Oregon, tribus confédérées et aux bandes de la Nation Yakama, 3.6.D Committee, [Request for Marine Mammal Protection Act Section 120 Authorization to Lethally Remove California and Steller Sea Lions from a Section of the Mainstem Columbia River and its Tributaries that Contain Spawning Habitat for ESA Listed Salmon and Steelhead](#), juin 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
- 173 John Edwards, biologiste spécialiste des pinnipèdes du fleuve Columbia, Washington Department of Fish and Wildlife, [RE: MMPA §120\(f\) Sea Lion Management Annual Report for the period of July 1, 2021, through June 30, 2022](#), 1^{er} décembre 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
- 174 Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023.
- 175 Erin Carruthers, scientifique des pêches, Fish, Food and Allied Workers Union, [Témoignages](#), 24 avril 2023.
- 176 Murray Ned-Kwilosintun, directeur exécutif, Lower Fraser Fisheries Alliance, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

Les recommandations 16 et 17 présentées à la fin de ce rapport concernent la *Marine Mammal Protection Act* et la prédation par les pinnipèdes aux points de capture.

L'interdiction d'importation et de vente à l'intérieur de l'Union européenne

Depuis 2009, l'Union européenne (UE) interdit l'importation et la vente de produits dérivés du phoque sur son territoire, à l'exception de ceux issus de la chasse traditionnelle pratiquée par les communautés autochtones¹⁷⁷. Depuis 2015, les produits du phoque canadiens doivent être accompagnés d'un certificat pour entrer sur le marché de l'UE. Le certificat confirme que les produits dérivés du phoque proviennent de formes de chasse pratiquées par les communautés inuites et d'autres communautés autochtones. Ces formes de chasse doivent :

- être traditionnellement pratiquées par les communautés;
- être pratiquées à des fins de subsistance, pour se procurer de la nourriture et générer des revenus, et non être essentiellement pratiquées à des fins commerciales;
- être pratiquées en se souciant du bien-être des animaux et en tenant compte du mode de vie des communautés et de la finalité de la chasse, à savoir, assurer la subsistance¹⁷⁸.

Le gouvernement du Nunavut et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sont des « organismes reconnus » qui peuvent accorder des documents certifiant que les produits dérivés du phoque proviennent des activités de chasse inuites ou autochtones. Le gouvernement du Nunavut a obtenu le statut d'organisme reconnu en 2015. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a obtenu le statut d'organisme reconnu en 2017.

177 Commission européenne, [*Commerce des produits dérivés du phoque*](#).

178 Union européenne, [*Commerce des produits dérivés du phoque*](#).

Dans le cadre du *Règlement*, le terme « Inuit » désigne « les membres indigènes du territoire inuit, à savoir les régions arctiques et subarctiques dans lesquelles les Inuits possèdent actuellement ou traditionnellement des droits et des intérêts autochtones, reconnus comme faisant partie de la population inuite ». Au Canada, cela comprend les Inuits et les Inuvialuits. Voir : Article 2 du [*Règlement \(CE\) N° 1007/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 sur le commerce des produits dérivés du phoque*](#).



Entre le 26 octobre 2016 et le 31 décembre 2018, le ministère de l'Environnement du gouvernement du Nunavut a publié des documents attestant qu'un total de 171 produits dérivés du phoque annelé ont été exportés à des États membres de l'UE (la France, le Royaume-Uni, la Pologne, la Suède et l'Estonie). Un document attestant de l'exportation de produits dérivés du phoque du Groenland en Estonie a été émis en 2018¹⁷⁹.

Entre le 14 février 2017 et le 31 décembre 2018, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest n'a délivré aucune attestation au cours de la période considérée de deux ans, car « les ventes aux enchères de peaux de phoques brutes ont été limitées au marché intérieur canadien, qui n'exige pas la vérification de l'origine. Selon le [gouvernement des Territoires du Nord-Ouest], l'absence de marché/de demande de l'UE est due à l'interdiction du commerce des produits dérivés du phoque adoptée par l'UE¹⁸⁰. »

Accroître l'accès aux marchés étrangers

Selon ce qu'a appris le Comité, il y aurait des clients européens et américains intéressés par les produits dérivés du phoque, mais qui ne peuvent pas se les procurer en raison des interdictions visant l'importation de ces produits. Jen Shears a relaté des échanges avec des touristes américains déçus, dans sa boutique de Terre-Neuve, quand on leur a annoncé qu'ils ne pourraient pas ramener ces produits chez eux. Les touristes européens, en revanche, peuvent ramener des produits du phoque en vertu d'une exemption pour usage personnel. Les commandes en ligne de clients potentiels de l'Union européenne ou des États-Unis qui ne sont pas au courant des interdictions d'importation doivent être annulées ou remboursées. Jen Shears estime qu'au cours de la dernière année, elle a dû rembourser pour 25 000 dollars de commandes faites en ligne depuis les États-Unis¹⁸¹.

De nombreux témoins ont insisté sur les retombées positives d'un meilleur accès aux marchés des États-Unis et de l'Union européenne. Certains ont déclaré que l'accès au

179 Commission européenne, *Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant la mise en œuvre du règlement (CE) n° 1007/2009, tel que modifié par le règlement (UE) 2015/1775, sur le commerce des produits dérivés du phoque*, 2020, p. 11.

180 *Ibid.*

181 Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023.

marché américain « changerait tout » et que les retombées seraient « astronomique[s]¹⁸² ».

Des témoins ont expliqué ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour faciliter l'accès des produits du phoque aux marchés étrangers. Daniel Lane, professeur à Maritime Seal Management Inc., a recommandé l'intervention d'Exportation et développement Canada et l'élargissement du Programme de certification et d'accès aux marchés des produits du phoque (PCAMPP) pour soutenir « la chasse au phoque à l'échelle nationale et l'accès aux marchés mondiaux¹⁸³ ». Doug Chiasson a dit au Comité que « compte tenu de l'échelle restreinte du secteur actuel du phoque et des importants obstacles à l'entrée auxquels » est confrontée l'industrie du phoque, le développement de nouveaux marchés devra se faire avec le soutien du gouvernement, et il a plaidé en faveur d'un « engagement complet de la part du MPO, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et, plus particulièrement, d'Affaires mondiales Canada, du corps diplomatique et des délégués commerciaux », pour défendre l'accès des produits canadiens du phoque aux marchés étrangers¹⁸⁴. Selon Morley Knight, les produits du phoque d'organisations et d'entreprises autochtones pourraient bénéficier d'un soutien gouvernemental pour commercialiser efficacement leurs produits en Europe, compte tenu de l'exemption dont elles bénéficient dans l'UE¹⁸⁵. Cependant, pour avoir accès au marché de l'UE, les produits du phoque d'origine autochtone doivent être certifiés par un organisme reconnu, et le coût pour devenir un organisme reconnu est « incroyable¹⁸⁶ ».

Paul Lansbergen a dit au Comité qu'il pourrait y avoir des perturbations touchant l'accès aux marchés des produits de la mer, mais aussi causées par l'acceptation du marché —

182 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023; et Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023.

183 Daniel Lane, professeur, Maritime Seal Management Inc., *Témoignages*, 1^{er} mai 2023.

Le [Programme de certification et d'accès aux marchés des produits du phoque](#) (PCAMPP) a été conçu pour financer le développement de systèmes de suivi et de certification des produits du phoque issus de la chasse autochtone afin que ceux-ci puissent être vendus dans l'Union européenne, pour renforcer les capacités des collectivités autochtones, qui profiteront d'un accès renouvelé aux marchés, et pour favoriser l'ensemble de l'industrie commerciale du phoque, de manière à pouvoir accéder aux marchés internationaux.

184 Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada, *Témoignages*, 17 avril 2023.

185 Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, MPO (à la retraite), à titre personnel, *Témoignages*, 20 avril 2023.

186 Bill Penney, développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc., *Témoignages*, 20 avril 2023.



c'est-à-dire « la volonté du secteur privé d'acheter nos produits¹⁸⁷ ». Il a insisté sur le fait que les décisions concernant la chasse aux pinnipèdes devraient tenir compte à la fois de l'accès au marché et de « l'acceptation des poissons et fruits de mer canadiens, tant à l'échelle nationale qu'internationale¹⁸⁸ ». Jen Shears a jugé infondées les inquiétudes concernant la perte d'accès éventuelle aux marchés étrangers pour d'autres produits de la mer canadiens, affirmant que « si nous ne faisons rien au sujet des phoques, il n'y aura plus rien à pêcher¹⁸⁹ ».

LES RÉPERCUSSIONS DES INTERDICTIONS D'IMPORTATION ET DES PERCEPTIONS NÉGATIVES SUR LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES, RURALES ET CÔTIÈRES

La désapprobation suscitée par la chasse au phoque a parfois été exprimée de manière inappropriée. Sandra Gauthier a dit au Comité que la première année que son musée a offert de la formation à des personnes désirant pratiquer la chasse au phoque à des fins personnelles, il y a eu « des menaces de mort et la police a dû s'en mêler¹⁹⁰ ». Jen Shears, propriétaire d'une boutique spécialisée dans les produits en fourrure de phoque, à St. John's, à Terre-Neuve, et femme autochtone membre de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, a fait état des menaces de violence dont elle et sa fille ont été la cible, à cause de sa marchandise¹⁹¹.

Gil Thériault a indiqué qu'il est très difficile pour les chasseurs de phoque d'obtenir une assurance, à cause des campagnes contre la chasse au phoque, et que lorsqu'ils en trouvent une, elle coûte très cher¹⁹². Les franchises des assurances commerciales peuvent aller jusqu'à 100 000 \$. Selon Morley Knight, ces franchises élevées peuvent contribuer à l'inefficacité de la chasse, étant donné que les chasseurs de phoques « ne se servent pas de leurs meilleurs bateaux parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas se permettre de courir ce risque », de sorte qu'ils ont « recours à des bateaux plus petits ou plus âgés et en plus piètre état ». Morley Knight a laissé entendre qu'un programme semblable au Régime d'assurance des bateaux de pêche, qui avait permis « d'assurer les bateaux de pêche à un coût raisonnable » et était administré par le gouvernement avant

187 Paul Lansbergen, président, Conseil canadien des pêches, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

188 *Ibid.*

189 Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

190 Sandra Gauthier, directrice générale, Exploramer, [Témoignages](#), 23 mars 2023.

191 Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, [Témoignages](#), 27 avril 2023.

192 Gil Thériault, directeur, Association des chasseurs de phoques intra-Québec, [Témoignages](#), 24 avril 2023.

son élimination dans le milieu des années 1990, « contribuerait fortement à accroître la capacité de chasse au phoque¹⁹³ ».

Kendall Flood a informé le Comité que les activistes qui utilisent des drones ou des hélicoptères mettent la vie des chasseurs de phoques en danger. Il a expliqué que les chasseurs « travaillent sur la glace avec des couteaux à lame de huit pouces, au milieu des équipements et avec des carabines. S'ils sont distraits par un drone ou un hélicoptère qui n'est là que pour les harceler, leur travail devient très dangereux. Ces chasseurs sont très loin de chez eux¹⁹⁴. »

Aaju Peter a expliqué pour sa part au Comité que les communautés inuites ont été « gravement » affectées par l'interdiction décidée par l'UE, parce que « le Canada, dans ses faibles tentatives de régler le problème de la chasse du phoque, a omis de reconnaître l'identité particulière de la communauté inuite et les répercussions négatives qu'elle a subies, qui ont été beaucoup plus durement ressenties que dans les autres communautés canadiennes¹⁹⁵ ». Elle a fait état également des difficultés causées par l'attitude condescendante des Européens qui « croient qu'ils peuvent décider qui est Inuit, ce qui est traditionnel et ce qu'est une pratique durable », sans parler du fardeau administratif et financier pour prouver que la chasse et les produits répondent aux critères de l'UE. À cause des interdictions d'importation, le prix des peaux de phoque a chuté de 100 à 10 \$, ce qui a entraîné une diminution des revenus et une augmentation de l'insécurité alimentaire dans l'Arctique¹⁹⁶. Comme l'a dit Aaju Peter :

Pendant plus de 5 000 ans, la chasse du phoque a été un élément central de presque tous les aspects de la vie des Inuits. Les chasseurs suivent encore l'usage ancien de partager leurs prises avec leur famille et leur communauté. En effet, la viande de phoque n'est pas vendue, mais elle est partagée. Les chasseurs comptent donc sur la vente des peaux pour continuer à nourrir leur famille et leur communauté. Toutefois, les interdictions qui ont frappé le phoque en 1983 et en 2009 ont aggravé outre mesure les conditions de vie dans l'Arctique canadien tout en augmentant l'insécurité alimentaire¹⁹⁷.

193 Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, MPO (à la retraite), à titre personnel, *Témoignages*, 20 avril 2023.

194 Kendall Flood, président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd., *Témoignages*, 20 avril 2023.

195 Aaju Peter, avocate, à titre personnel, *Témoignages*, 17 avril 2023.

196 *Ibid.*

197 *Ibid.*



Eldred Woodford a dit pour sa part au Comité qu'avant l'interdiction imposée par les Européens, les produits du phoque se vendaient trois fois plus cher qu'aujourd'hui¹⁹⁸. Mervin Wiseman croit que la diminution de la chasse au phoque a affecté le bien-être économique et social de nombreux chasseurs et de leur famille¹⁹⁹.

Robert Hardy et Ryan Cleary se demandaient pourquoi la réduction et l'arrêt de la pêche commerciale sont souvent présentés comme une mesure nécessaire pour reconstituer les stocks de poissons comme le capelan, alors que la prédation exercée par les phoques est généralement absente de l'équation, même si les phoques consomment souvent beaucoup plus de ressources que ce que prélèvent les pêcheries commerciales²⁰⁰.

Les pinnipèdes et la réconciliation

Yoanis Menge a expliqué en quoi consiste Reconseal Inuksiuti, en disant que « ce sont des Madelinots et des Inuits qui travaillent ensemble, chassent le phoque gris aux îles de la Madeleine et redistribuent ensuite la viande et les peaux aux Inuits urbains²⁰¹ ». Le projet a pour but de « favoriser la réappropriation et la revalorisation des pratiques traditionnelles pour [les communautés des îles de la Madeleine et du Nunavut], qui sont distinctes à bien des égards, mais qui sont liées par cette tradition commune²⁰² ». Ruben Komangapik a ajouté que l'accès au phoque n'est pas seulement une question d'accès à de la nourriture, mais que c'est aussi une question d'accès à la culture inuite. L'accès au phoque permet aux Inuits nés en ville d'

apprendre quelles parties sont utilisées de différentes manières et le nom de chaque partie du corps de l'animal. Ils apprennent également à prendre soin des peaux de phoque et à utiliser tous les outils connexes. C'est ce qui permet de garder la culture active, même [s'ils sont] très loin du Nunavut, où se trouvent les Inuits²⁰³.

Bill Penney a dit au Comité que « [s]outenir les exportations autochtones est important pour la réconciliation. Il ne peut pas y avoir de réconciliation sans réconciliation

198 Eldred Woodford, pêcheur, à titre personnel, [Témoignages](#), 30 mars 2023.

199 Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

200 Robert Hardy, consultant en pêches, à titre personnel, [Témoignages](#), 23 mars 2023; et Ryan Cleary, directeur exécutif, Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador Inc., [Témoignages](#), 30 mars 2023.

201 Yoanis Menge, co-directeur général, Reconseal Inuksiuti, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

202 *Ibid.*

203 Ruben Komangapik, co-directeur général, Reconseal Inuksiuti, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

économique²⁰⁴. » Aaju Peter, a parlé de « réconcili-action », en disant que la réconciliation passe par des actions du gouvernement fédéral, puisque c'est lui qui a le pouvoir de mettre fin aux interdictions qui portent préjudice aux collectivités inuites²⁰⁵. Jen Shears a dit croire que les campagnes contre la chasse au phoque « sont condescendant[es] et raciste[s] », parce que « quand on s'en prend à des gens qui vivent de la terre, on s'en prend aux peuples autochtones et on s'en prend aux ruraux », sans tenir compte du fait que cette gestion des ressources se fait depuis des temps immémoriaux²⁰⁶.

Murray Ned-Kwilosintun a expliqué pour sa part au Comité qu'il ne peut plus y avoir de cérémonies du saumon en raison du déclin des stocks de saumon quinnat causé par des facteurs tels que les changements climatiques et la prédation exercée par les pinnipèdes. Il a laissé entendre par ailleurs que l'adoption de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* a créé une « excellente occasion » pour le gouvernement fédéral et d'autres de travailler en partenariat avec les Premières Nations du bas Fraser, en Colombie-Britannique, pour recueillir les données de base nécessaires permettant de déterminer la taille des populations de pinnipèdes et les effets de leur prédation sur les stocks de saumons²⁰⁷.

CONCLUSION

Résumant les conclusions du Comité fondées sur les témoignages entendus et les recommandations présentées, les membres ont, dans l'ensemble, conclu que la voie à suivre devrait être concentrée sur le développement de marchés nationaux et étrangers pour les produits issus de pinnipèdes chassés de manière éthique et sans cruauté.

Reflétant les témoignages présentés dans les sections de ce rapport sur une augmentation de la chasse aux phoques, les infrastructures pour la chasse aux pinnipèdes et les obstacles à la vente de produits dérivés des pinnipèdes, le Comité fait les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que la chasse aux pinnipèdes continue de se pratiquer de manière éthique, sans cruauté, durable, spécifique à chaque région et financièrement avantageuse, et qu'elle soit

204 Aaju Peter, avocate, à titre personnel, *Témoignages*, 17 avril 2023.

205 *Ibid.*

206 Jen Shears, propriétaire, Natural Boutique, à titre personnel, *Témoignages*, 27 avril 2023.

207 Murray Ned-Kwilosintun, directeur exécutif, Lower Fraser Fisheries Alliance, *Témoignages*, 27 avril 2023.



soutenue par un programme de certification et d'adhésion qui reflète ces valeurs et prévoit des sanctions sévères en cas de non-respect.

Recommandation 2

Que tous les ministères fédéraux concernés travaillent avec les gouvernements provinciaux afin de promouvoir l'utilisation maximale de la ressource prélevée au moyen de la transformation et de l'harmonisation de la chaîne d'approvisionnement.

Recommandation 3

Que le MPO revoit et, au besoin, actualise ses mécanismes de financement, comme le Fonds des pêches de l'Atlantique, et cherche des occasions de travailler avec des partenaires financiers pour soutenir le renforcement des capacités dans l'industrie canadienne du phoque.

Recommandation 4

Que le Canada mette rapidement en place un programme pangouvernemental pour faire la promotion nationale et internationale de la chasse aux phoques éthique, sans cruauté et durable pour rétablir la réputation des chasseurs de phoques canadiens afin d'éliminer les obstacles au commerce international et améliorer la perception du public à l'égard de la chasse aux pinnipèdes comme ressources.

Recommandation 5

Compte tenu des préjudices économiques et culturels subis par les peuples autochtones à cause des campagnes de désinformation sur la chasse aux pinnipèdes et de l'interdiction par l'Union européenne de l'importation sur son territoire de produits canadiens dérivés des pinnipèdes qui en a résulté, que le gouvernement du Canada prenne toutes les mesures possibles pour rétablir l'accès aux marchés étrangers comme geste de réconciliation économique et culturelle.

Recommandation 6

Que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent pour mettre en place des règles et des règlements pratiques sur la chasse aux phoques qui facilitent l'entrée dans l'industrie de chasseurs de pinnipèdes, de même que l'accès à des infrastructures de récolte et de transformation, ainsi que l'obtention d'une couverture d'assurance pour les navires et des campagnes promotionnelles pour assurer la viabilité de l'industrie.

Recommandation 7

Que l'on lance des programmes de promotion des produits dérivés des pinnipèdes (aliments, produits de fourrure, suppléments nutritionnels, etc.) auprès de la population canadienne et sur les marchés étrangers, en mettant l'accent sur les avantages de ces produits dans le cadre des initiatives du Canada en matière d'aide étrangère.

Recommandation 8

Que l'on mette en œuvre des programmes favorisant la transmission intergénérationnelle des compétences en matière de chasse au phoque ainsi que le développement des compétences pour les chasseurs professionnels.

La science à Pêches et Océans Canada

Le Comité a de plus conclu que des changements aux données scientifiques du MPO sont nécessaires pour mieux comprendre les relations entre les espèces marines et l'impact des pinnipèdes sur l'équilibre général entre ces espèces. Le Comité souscrit aux conclusions du rapport d'avril 2022 du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique de Pêches et Océans Canada qui concluait que les populations de phoques doivent être incluses dans la gestion efficace des écosystèmes océaniques. Il est nécessaire d'améliorer le régime de gestion pour comprendre l'état de santé des espèces marines, déterminer les facteurs qui menacent les espèces et rétablir les espèces dans un état d'abondance nécessaire au maintien d'une population durable et de l'équilibre de l'écosystème océanique, ainsi que pour permettre des chasses économiquement rentables et responsables.

Le 9 mars 2023, le huitième rapport (de la 44^e législature) du Comité, intitulé *Les sciences au ministère des Pêches et des Océans*, a été présenté à la Chambre des communes. Ce rapport expose en détail les lacunes constatées par le Comité dans la manière dont le MPO recueille, évalue et publie les données sur la santé des espèces océaniques. Des préoccupations similaires ont été exprimées dans cette étude, comme indiqué dans les sections de ce rapport sur l'information scientifique et les lacunes en matière de connaissances, ce qui a donné lieu aux recommandations suivantes :

Recommandation 9

Que le MPO prenne acte des inquiétudes des intervenants, des scientifiques, des chasseurs et des organismes autochtones concernés selon lesquelles la plupart des populations de pinnipèdes ont augmenté jusqu'à un point de déséquilibre dans certaines



régions, ce qui a des répercussions négatives sur la pêche et les moyens de subsistance, et qu'il s'engage à agir à cet égard.

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada donne la priorité à la collecte rapide et à la production, en temps opportun, de rapports publics cohérents faisant état des données scientifiques propres à chaque région sur les populations de pinnipèdes, les relations prédateurs-proies entre les pinnipèdes et les autres espèces, les variations saisonnières des aires de répartition et du régime alimentaire des pinnipèdes et l'incidence des changements climatiques sur les populations de pinnipèdes, notamment sur leurs habitudes de reproduction et d'alimentation et leurs habitats.

Recommandation 11

Que la collecte et l'évaluation des données scientifiques et les décisions de gestion des pêches qui en découlent s'appuient sur les connaissances et les observations locales des pêcheurs autochtones et allochtones.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la recherche coûte plus cher dans l'Arctique, et qu'il prenne les mesures qui s'imposent pour fournir les ressources nécessaires à la collecte de données complètes, y compris en mobilisant les communautés concernées pour qu'elles participent à cet effort.

Gestion

Durant ses audiences, le Comité a entendu des témoignages remettant en question la gestion des pêches par le MPO. Les parties prenantes estiment que la principale stratégie de gestion du ministère consiste à contrôler l'effort de pêche afin de préserver les stocks de poissons, plutôt qu'à s'attaquer aux problèmes liés à l'environnement, à l'habitat ou à la prédation. Même si le MPO prétend gérer les pêches en suivant une approche écosystémique qui devrait permettre de voir systématiquement la prédation naturelle, comme celle exercée par les pinnipèdes, il n'associe pas cette approche aux mesures de gestion des pinnipèdes ou à la conservation d'autres stocks de poissons. Réflétant les témoignages présentés dans les sections de ce rapport sur les impacts des populations de pinnipèdes et la *Marine Mammal Protection Act*, le Comité a conclu qu'une approche plus complète et efficace de la gestion des pêches devrait inclure les mesures recommandées suivantes :

Recommandation 13

Étant donné la complexité des réseaux trophiques marins, que le MPO délivre leur prétendue utilisation de l'approche écosystémique de la gestion des pêches et des pinnipèdes tenant compte des relations prédateurs-proies et des interconnexions entre les espèces.

Recommandation 14

Que les consultations menées auprès de ceux qui sont au cœur des milieux marins, comme les pêcheurs, les chasseurs de pinnipèdes, les transformateurs, les détenteurs de connaissances autochtones traditionnelles et les collectivités côtières fassent partie intégrante du processus décisionnel concernant les mesures de gestion.

Recommandation 15

Que la gestion des pinnipèdes permette de s'adapter et de réagir aux facteurs propres aux différentes régions le long des trois côtes océaniques du Canada, notamment en ce qui concerne les répercussions sur la viabilité des populations de proies et les modifications causées par les changements climatiques dans les parcours migratoires, les comportements et les régimes alimentaires des prédateurs et des proies.

Recommandation 16

Que des mesures soient prises pour réduire la prédation exercée par les pinnipèdes sur les salmonidés et d'autres espèces de proies vulnérables aux « points de capture » dans toutes les eaux canadiennes, notamment aux échelles à poissons, aux écloseries et aux embouchures des affluents (en particulier là où se trouvent des estacades en bois), en consultant les entreprises et les agences responsables et, si nécessaire, en procédant à une chasse ciblée des pinnipèdes « opportunistes », en prenant exemple sur l'expérience réussie en matière de conservation ailleurs dans le monde, comme dans l'État de Washington, en Oregon ainsi qu'en Norvège.

Recommandation 17

Que l'on consulte les chasseurs et les pêcheurs autochtones et allochtones canadiens et américains au sujet d'une stratégie bilatérale de gestion de la prédation exercée par les pinnipèdes sur les stocks de poissons qui donnerait au public une idée claire et précise de l'effet des cas régionaux de surpopulation de pinnipèdes, ainsi que des mesures permettant de s'attaquer à ce problème qui soient manifestement éthiques, sans cruauté et durables, qui ne donneraient pas lieu à des sanctions au titre de la *Marine*



***Mammal Protection Act* des États-Unis et qui prévoiraient un mécanisme pour évaluer les résultats sur la santé globale des stocks de poissons faisant l'objet d'une surveillance.**

L'objectif du présent rapport est d'attirer l'attention du MPO, des autres ministères concernés et du gouvernement canadien sur d'importantes observations et preuves empiriques indiquant que la surpopulation de pinnipèdes sur les trois côtes du Canada a des répercussions significatives et dommageables sur la santé et la conservation des stocks de poissons, et crée un déséquilibre dans nos écosystèmes marins. Au cœur des recommandations proposées, il y a la ferme conviction du Comité que des mesures doivent être prises de toute urgence pour remédier à cette situation. Il est temps d'agir.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel	2023/03/09	56
Murdoch McAllister, professeur agrégé, University of British Columbia		
Conseil canadien des pêches	2023/03/09	56
Paul Lansbergen, président		
Ministère des Pêches et des Océans	2023/03/09	56
Jennifer Buie, directrice générale par intérim, Gestion des ressources halieutiques		
Mike Hammill, chercheur émérite, Région du Québec		
Atef Mansour, directeur régional, Sciences, Région de Terre-Neuve-et-Labrador		
Andrew Thomson, directeur régional, Sciences, Région du Pacifique		
Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes		
Reconseal Inuksiuti	2023/03/09	56
Ruben Komangapik, co-directeur général		
Yoanis Menge, co-directeur général		
À titre personnel	2023/03/23	58
Robert Hardy, consultant en pêches		
Andrew Trites, professeur, University of British Columbia		
Atlantic Groundfish Council	2023/03/23	58
Kris Vascotto, directeur exécutif		

Organismes et individus	Date	Réunion
Exploramer Sandra Gauthier, directrice générale	2023/03/23	58
Pacific Balance Pinniped Society Ken Pearce, président Matt Stabler, directeur	2023/03/23	58
Prince Edward Island Fishermen's Association Danny Arsenault, président, Comité consultatif sur le poisson de fond Kenneth LeClair, vice-président	2023/03/23	58
À titre personnel Trevor Jones, pêcheur George Rose, professeur d'halieutique Eldred Woodford, pêcheur	2023/03/30	60
Guysborough County Inshore Fishermen's Association Ginny Boudreau, directrice exécutive	2023/03/30	60
Seaward Enterprises Association of Newfoundland and Labrador inc. Ryan Cleary, directeur exécutif Mervin Wiseman, membre d'office du conseil d'administration	2023/03/30	60
À titre personnel Aaju Peter, avocate	2023/04/17	61
Centre canadien d'innovations des pêches Keith Hutchings, directeur général	2023/04/17	61
Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador Craig Pardy, député, Circonscription de Bonavista	2023/04/17	61
Harbour Grace Shrimp Company Limited Steinar J. Engeset, président	2023/04/17	61

Organismes et individus	Date	Réunion
Institut de la fourrure du Canada Doug Chiasson, directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque Romy Vaugeois, gestionnaire de programme, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque	2023/04/17	61
À titre personnel Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, Ministère des Pêches et des Océans (à la retraite)	2023/04/20	62
Ár n-oileán Resources Ltd. Kendall Flood, président-directeur général	2023/04/20	62
Collectif Manger notre Saint-Laurent Mélanie Lemire, professeure agrégée, Université Laval Colombe Saint-Pierre, cheffe propriétaire, Restaurant Chez Saint-Pierre	2023/04/20	62
Halifax East Fisheries Association Christopher Jones, directeur	2023/04/20	62
Merinov Stéphanie Pieddesaux, chercheuse industrielle	2023/04/20	62
Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc. Bill Penney, développeur d'affaires	2023/04/20	62
Arctic Research Foundation Tom Henheffer, chef des opérations Adrian Schimnowski, chef de la direction	2023/04/24	63
Association des chasseurs de phoques intra-Québec Gil Thériault, directeur	2023/04/24	63
Carino Processing Ltée Dion Dakins, chef de la direction	2023/04/24	63
Fish, Food and Allied Workers Union Erin Carruthers, scientifique des pêches	2023/04/24	63

Organismes et individus	Date	Réunion
Sport Fishing Institute of British Columbia Owen Bird, directeur général Martin Paish, directeur, Pêches durables	2023/04/24	63
À titre personnel Glenn Blackwood, vice-président, Memorial University of Newfoundland (à la retraite) Jen Shears, propriétaire Natural Boutique	2023/04/27	64
B.C. Wildlife Federation Jesse Zeman, directeur exécutif	2023/04/27	64
BC Commercial Fishing Caucus Jim Mclsaac, directeur général	2023/04/27	64
Fondation David Suzuki Kilian Stehfest, spécialiste de la conservation marine	2023/04/27	64
Lower Fraser Fisheries Alliance Murray Ned-Kwilosintun, directeur exécutif	2023/04/27	64
À titre personnel Carl Walters, professeur émérite, Institute for the Oceans and Fisheries, University of British Columbia	2023/05/01	65
Institute of Marine Research Tore Haug, chercheur émérite	2023/05/01	65
Maritime Seal Management inc. Daniel Lane, professeur	2023/05/01	65
Ministère des Pêches et des Océans Cédric Arseneau, directeur, Secteur des Îles-de-la-Madeleine, Région du Québec Jennifer Buie, directrice générale par intérim, Gestion des ressources halieutiques Simon Nadeau, directeur, Science des mammifères marins et de la biodiversité Andrew Thomson, directeur régional, Gestion des pêches	2023/05/01	65

ANNEXE B

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Hardy, Robert

Institute of Marine Research

Raincoast Conservation Foundation

Rolston, Dave

Tremblay Dionne, Érick

Union des pêcheurs des Maritimes

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 56, 58, 60 à 65, 76 à 79, 85, 86 et 88) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ken McDonald

Opinion complémentaire du PCC

Le Canada a des problèmes de pinnipèdes.

Dans les zones où les populations de pinnipèdes ont pu augmenter sans aucun contrôle, ce qui a entraîné l'épuisement des stocks de poissons sauvages en raison de la prédation excessive et empêché les stocks épuisés de se rétablir, les pinnipèdes nuisent aux populations de poissons et aux écosystèmes canadiens.

Pour ce qui est de la côte Ouest, le Comité a reçu des témoignages mentionnant que les taux de prédation par les pinnipèdes chez les saumons quinnat et coho juvéniles ont augmenté de manière exponentielle et entraînent un taux de mortalité allant jusqu'à 40 % pour le saumon quinnat juvénile et environ 60 % pour le saumon coho juvénile qui migre vers la mer¹. Le Comité a également été informé que, sur la côte de la Colombie-Britannique, les lions de mer mangent plus de 300 000 tonnes de poisson par année, soit plus que toutes les pêches commerciales réunies². La prédation des pinnipèdes en Colombie-Britannique contribue également à ce que de nombreux stocks de saumons et de truites arc-en-ciel soient classés comme menacés ou en voie de disparition, conformément à la définition du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada³.

Le Comité a aussi été informé des conséquences de la prédation par les pinnipèdes dans le golfe du Saint-Laurent : une étude a révélé que les taux de prédation de la morue ont augmenté de manière exponentielle depuis les années 1970⁴. Malgré les faibles taux de pêche de la morue dans le golfe, le stock ne s'est pas rétabli et il est en déclin constant, avec des taux de production négatifs pour les stocks les moins abondants. La modélisation montre que cette situation est attribuable à la prédation par les pinnipèdes⁵. Des études sur leur régime alimentaire montrent que leur consommation de morue est suffisamment intense pour expliquer ce déclin continu du stock de morue dans le golfe du Saint-Laurent, et la prédation continue pourrait mener à une extinction dans certaines zones du golfe⁶.

Les témoignages indiquent également que lorsque les populations de pinnipèdes atteignent des niveaux trop élevés, la concurrence accrue pour une quantité de proies limitée entraîne un

¹ Murdoch McAllister, professeur agrégé à l'Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

² Carl Walters, professeur émérite de l'Institute for the Oceans and Fisheries de l'Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

³ Owen Bird, directeur général, Sport Fishing Institute of British Columbia [Témoignages](#), 24 avril 2023;

⁴ Murdoch McAllister, professeur agrégé à l'Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 9 mars 2023.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

retard de croissance, une hausse de la mortalité juvénile, de la famine et une augmentation exponentielle du taux de fausses couches⁷.

Les populations de pinnipèdes non contrôlées ont aussi des effets néfastes sur les Canadiens et les communautés côtières. Les pêcheurs canadiens ont besoin d'un accès sécurisé à des pêches durables et bien gérées pour gagner leur vie. L'augmentation de la prédation par les pinnipèdes ne fait que renforcer l'instabilité et l'insécurité des stocks de poisson, qui renforcent à leur tour l'instabilité et l'insécurité des pêcheurs. Alors qu'un déséquilibre persiste dans la prédation par les pinnipèdes, ce sont des communautés entières et des secteurs périphériques tirant profit des activités de pêche qui en subissent les conséquences.

Les produits de pinnipèdes, dont la fourrure, la viande, l'huile riche en oméga-3 et la poudre de protéines, pourraient être des sources de sécurité alimentaire et de revenus pour de nombreuses communautés. Les possibilités de pêche perdues en raison du manque de gestion des populations de pinnipèdes représentent des pertes directes de sécurité alimentaire pour de nombreuses communautés, côtières ou plus éloignées, surtout pour les communautés isolées comme celles du Grand Nord canadien.

Le Comité a reçu un témoignage indiquant que l'interdiction imposée par l'Union européenne en 2009 sur les produits canadiens dérivés du phoque a aggravé outre mesure les conditions de vie des communautés inuites, portant directement atteinte à leur sécurité alimentaire et à leurs revenus⁸.

Au cours des réunions du Comité, les membres ont entendu une quantité considérable de témoignages de pêcheurs, de représentants autochtones et de scientifiques décrivant la dévastation des populations de poissons sauvages et des écosystèmes dans les zones où les populations de pinnipèdes n'ont pas été réduites et où on les a laissées croître à des niveaux préoccupants. Les députés conservateurs sont déterminés à fournir ce rapport complémentaire afin de s'assurer que les principales préoccupations soulevées dans les témoignages de la grande majorité des pêcheurs, des représentants autochtones et des scientifiques soient adéquatement prises en compte.

La gestion des populations de pinnipèdes du Canada par une chasse éthique contribuera à rétablir l'équilibre des écosystèmes et permettra au Canada de donner aux communautés autochtones et côtières le pouvoir de rétablir l'autosuffisance économique et alimentaire grâce à cette chasse.

Le problème de l'augmentation des populations de pinnipèdes et des effets néfastes qui en résultent a été pris en compte dans de nombreuses études menées par le Comité au cours des sept dernières années. En réponse à des séries de témoignages d'experts décrivant les graves

⁷ Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltée, [Témoignages](#), 24 avril 2023; Carl Walters, professeur émérite, professeur émérite de l'Institute for the Oceans and Fisheries de l'Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel, [Témoignages](#), 1^{er} mai 2023.

⁸ Aaju Peter, avocate, à titre personnel, [Témoignages](#), 17 avril 2023.

menaces que la prédation accrue par les pinnipèdes fait peser sur la durabilité des pêches, la biodiversité et la conservation des poissons sauvages, le Comité a formulé à maintes reprises des recommandations appelant le gouvernement à enfin prendre des mesures pour gérer les populations de pinnipèdes.

Ces recommandations ont été clairement formulées auprès du gouvernement dans les rapports du Comité sur le saumon sauvage de l'Atlantique (2017)⁹, la pêche à la morue du nord à Terre-Neuve-et-Labrador (2017)¹⁰, le homard et le crabe des neiges dans l'est du Canada (2019)¹¹, le bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent et la rivière Miramichi (2019)¹², et le saumon sauvage du Pacifique (2021)¹³. Les échecs du gouvernement à mettre en œuvre les nombreuses recommandations formulées par le Comité au fil des années ont entraîné une persistance et une aggravation des dommages et des menaces liés à la surpopulation de pinnipèdes.

Dans son rapport de 2023 examinant les activités scientifiques du ministère des Pêches et des Océans (MPO), le Comité a abordé le manque de gestion des populations de pinnipèdes et la suppression de travaux scientifiques concluant que la réduction des pinnipèdes dans le fleuve Fraser pourrait contribuer au rétablissement de la truite arc-en-ciel, une espèce menacée d'extinction, dans le Fraser intérieur¹⁴. Les révélations de l'étude scientifique et le refus du gouvernement d'agir après des années de recommandations de la part du Comité concernant la gestion des pinnipèdes soulèvent de très sérieuses questions sur les facteurs qui l'emportent sur les valeurs de conservation et de biodiversité dans le processus décisionnel du Ministère et du gouvernement.

Il y a une surpopulation persistante et croissante de pinnipèdes dans les eaux canadiennes en raison de l'incapacité à appliquer les approches de gestion des pêches basées sur l'écosystème que les ministres successifs de la Pêche et les fonctionnaires du MPO ont vantées. Sur sa page Web intitulée « *Principes d'une gestion écosystémique des pêches* », le MPO déclare que les décisions de gestion des pêches doivent tenir compte des changements dans l'écosystème, y compris des interactions (p. ex. la mortalité naturelle causée par la prédation) entre les stocks de poisson ciblés avec ses prédateurs, ses concurrents et ses proies¹⁵. Malgré cet engagement en faveur d'une gestion écosystémique, les témoignages des représentants du MPO n'ont pas permis de valider ou non la nécessité de réduire les populations de pinnipèdes et la prédation

⁹ FOPO, « [Saumon sauvage de l'Atlantique dans l'est du Canada](#) », janvier 2017.

¹⁰ FOPO, « [La pêche à la morue du nord à Terre-Neuve-Et-Labrador : mettre le cap sur un nouvel avenir durable](#) », mars 2017.

¹¹ FOPO, « [En eaux troubles — le homard et le crabe des neiges dans l'est du Canada](#) », juin 2019.

¹² FOPO, « [Population de bar rayé dans le sud du golfe du Saint-Laurent et la rivière Miramichi : atteindre un équilibre délicat](#) », mai 2019.

¹³ FOPO, « [Saumon du Pacifique : assurer la santé à long terme des populations sauvages et des pêches connexes](#) », juin 2021.

¹⁴ FOPO, « [Sciences au ministère des Pêches et des Océans](#) », mars 2023.

¹⁵ Page Web du MPO, « [Principes d'une gestion écosystémique des pêches](#) », consulté le 19 novembre 2023.

pour conserver, restaurer et, dans certains cas, sauver de l'extinction certaines populations de poissons.

Résumé

La population canadienne de pinnipèdes est devenue incontrôlable, passant de 2,5 millions dans les années 1980 à plus de 10,3 millions aujourd'hui.

La seule façon de rétablir l'équilibre de notre écosystème océanique est, comme l'ont fait d'autres pays, d'augmenter les quotas de chasse au pinnipède dans les zones où les populations doivent être réduites. Permettre aux populations de pinnipèdes d'atteindre des niveaux sans précédent pose une sérieuse menace pour la conservation, la restauration, la biodiversité, la sécurité alimentaire et les communautés côtières, dont les communautés autochtones, qui dépendent de la pêche.

Bien que la recherche scientifique continue soit nécessaire pour soutenir la gestion des pinnipèdes vers des niveaux d'équilibre, il existe une base scientifique solide permettant de prendre des mesures de gestion qui n'ont que trop tardé, à savoir l'augmentation de la chasse au pinnipède dans des populations spécifiques. La gestion des pinnipèdes est également essentielle pour la conservation des moyens de subsistance et des avantages, des cultures et des traditions des pêcheurs.

Une chasse au pinnipède accrue et durable peut rétablir l'équilibre des écosystèmes et fournir des chaînes de valeur pour une utilisation optimale des protéines, des huiles et des peaux. L'augmentation de la chasse et de la production de produits de pinnipèdes bénéficierait largement de la hausse de la demande et du commerce des produits sur les marchés nationaux et internationaux.

Après sept années de recommandations du Comité et de plaidoyers de pêcheurs canadiens et de membres de communautés côtières qu'ils soutiennent, le gouvernement doit agir maintenant pour permettre la réduction rapide des populations de pinnipèdes dans les zones où elles doivent être réduites.

Recommandations

- Que le MPO augmente immédiatement les quotas de chasse au pinnipède dans des zones spécifiques où la prédation par les pinnipèdes nuit à la biodiversité, à la conservation ou au rétablissement des stocks préoccupants.
- Que le MPO et tout autre ministère fédéral compétent s'engagent avec les gouvernements provinciaux des régions de l'Atlantique, du golfe, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec, de l'Arctique et du Pacifique à cibler et à réduire les réglementations fédérales et provinciales qui entravent la récolte, la transformation ou le commerce des pinnipèdes et de leurs produits.
- Que le Cabinet donne immédiatement des directives aux ministères fédéraux concernés visant à élaborer et déployer une stratégie diplomatique. Cette stratégie a pour objectif de neutraliser les perceptions erronées, les irritants et les obstacles des partenaires commerciaux du Canada liés au commerce des produits de pinnipèdes, comme les éléments obsolètes et non pertinents de la *Marine Mammal Protection Act* [Loi sur la protection des mammifères marins] des États-Unis.
- Que le gouvernement fédéral reconnaisse les décennies d'incidences économiques et culturelles négatives sur l'industrie de la pêche au Canada et sur les communautés côtières et autochtones causées par les perceptions erronées sur l'industrie canadienne du phoque et les impacts de la surpopulation de pinnipèdes.
- Que le gouvernement fédéral élabore un programme éducatif transparent et fondé sur les faits pour s'attaquer à la surpopulation de pinnipèdes et à ses impacts sur les communautés côtières et autochtones et sur l'industrie de la pêche.
- Que le gouvernement fédéral améliore immédiatement la science de la pêche aux phoques de concert avec les pêcheurs et les communautés autochtones et côtières.
- Que le MPO révise sa politique actuelle sur les phoques nuisibles et son impact sur la pêche, les piscicultures, la pêche récréative et les communautés autochtones et côtières, et qu'il définisse les menaces de sanctions commerciales auxquelles le MPO pourrait s'attendre en réponse à d'éventuelles captures de phoques nuisibles et les communique au Comité.

